

Iftar

Oran	19h14
Alger	18h58
Constantine	18h44

Imsak

Oran	05h40
Alger	05h22
Constantine	05h09

Le Quotidien Edition Nationale d'Information

AUTREMENT

Les faux mendians, ces aigrefins ?

CHERIF ALI



La PME «moteur principal de la croissance»

BRAHIM LAKHLEF



L'évolution du rôle des walis en Algérie

TOUFIK HEDNA

DÉBUT DES ANNÉES 1960, EN PLEINE GUERRE FROIDE

Analyse de la situation des non-alignés à travers l'exemple de Ben Bella et Kennedy

SALAH LAKOUES



P. 4 à 9

OCCIDENT-RESTE DU MONDE

Le secret du «deux poids, deux mesures»

DJAMEL LABIDI



La justice occidentale : mythe ou réalité ?

MUSTAPHA AGGOUN

Les artères du monde d'aujourd'hui

SAADEDDINE KOUDRI



Livres : le pouvoir de l'ignorance

BELKACEM AHcene-DJABALLAH

Agression contre Ghaza Plus de 31.000 martyrs et 73.000 blessés

Mohamed Mehdi

Au 159^e jour de l'agression israélienne contre Ghaza, correspondant au 3^e jour du Ramadan, le nombre de victimes s'est élevé à 31.272 martyrs et 73.244 blessés, a annoncé hier le ministère de la Santé de l'enclave. Durant les précédentes 24 heures (la journée de mardi) l'armée sioniste a commis 10 massacres faisant 88 martyrs et 135 blessés, ajoute la même source.

Le ministère de la Santé à Ghaza a également ajouté que le nombre d'enfants martyrs à cause de la famine est passé à 27. «Nous avons perdu 27 enfants à cause de la malnutrition et du manque de préparations pour nourrissons dans le nord de Ghaza», affirme le ministère, précisant que dans cette partie de l'enclave des «milliers d'enfants souffrent de graves complications dues au manque de lait infantile», et appelant «les institutions des Nations Unies et les organisations pour la protection des enfants dans le monde entier à fournir du lait aux enfants».

Au 3^e jour du mois sacré de Ramadan, l'armée israélienne a continué à bombarder les différentes régions de Ghaza, au nord, au centre et au sud.

Hier, un bombardement de l'armée sioniste a fait au moins 4 martyrs et des blessés dans le ciblage d'un centre de distribution d'aide humanitaire affilié à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), dans le centre de Rafah, au sud de la bande de Ghaza.

Au centre-ville de Rafah, un bombardement israélien a fait 1 martyr et plusieurs blessés, a rapporté un correspondant d'Al Jazeera. La même source a également rapporté des martyrs et des blessés dans plusieurs bombardements à Khan Younes, au sud de Ghaza, et dans le camp Al Bureij dans le centre de l'enclave.

A Khan Younes, l'armée israélienne a pris pour cible une voiture sur la route de Maraj, au sud de la ville, faisant au moins un martyr et des blessés, alors qu'un bombardement d'artillerie visant des tentes de personnes déplacées à l'ouest du gouvernorat a fait également plusieurs victimes.

Le correspondant d'Al Jazeera a rapporté 6 martyrs et plusieurs blessés dans un bombardement sioniste ayant visé la maison de la famille Awad dans le camp de réfugiés d'Al-Bureij.

Par ailleurs, 12 corps de martyrs ont été retrouvés, par les éléments du Croissant Rouge Palestinien, hier, dont 6 récupérés sous les décombres de leur maison bombardée à Deir Al Balah, dans le centre de Ghaza et 6 autres retrouvés dans la ville de Hammam, au sud de la bande enclavée.

UNRWA: AUCUNE VOLONTÉ INTERNATIONALE D'APPORTER DE L'AIDE À GHAZA

Mardi, le porte-parole de l'Office de secours et de travaux des Na-

tions Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Kazem Abu Khalaf, a déclaré que «la voie à suivre pour acheminer l'aide à Ghaza est claire, mais il n'existe aucune volonté internationale de l'acheminer par voie terrestre».

La situation est tragique et douloreuse à Ghaza, et les points de passage sont le moyen de faciliter l'entrée de l'aide humanitaire. C'est plus rapide et plus sûr que d'acheminer l'aide par voie aérienne et maritime», a-t-il ajouté.

Le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a de son côté déclaré que l'occupation israélienne «a interdit l'entrée de l'aide médicale essentielle, y compris des fournitures vitales, dans la bande de Ghaza». «Très peu de choses arrivent et les restrictions augmentent», a-t-il souligné sur la plateforme X.

Décrivant le degré de sauvagerie israélienne, Lazzarini a également rapporté qu'un camion chargé d'aide a été renversé «car il contenait des ciseaux utilisés dans les kits médicaux pour enfants». Il a également souligné que la liste des interdictions israéliennes «comprend du matériel de base et vital», «notamment des médicaments d'anesthésie, des bouteilles d'oxygène, des ventilateurs, des tablettes de décontamination de l'eau, des médicaments contre le cancer et d'autres fournitures médicales nécessaires».

Dans un autre message sur X, l'agence UNRWA a déclaré qu'aucune autre organisation ou agence n'était en mesure de répondre aux besoins humanitaires à Ghaza à l'échelle de l'UNRWA. «L'UNRWA gère plus de 150 abris et emploie au moins 3000 personnes à Ghaza», a indiqué l'agence dans un message sur X. «Nous sommes l'épine dorsale de la réponse humanitaire. Avec plus de deux millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire vitale à Ghaza, aucune autre agence n'est en mesure de répondre à la même échelle», ajoute le communiqué.

ONU : LE CORRIDOR D'AIDE MARITIME NE PEUT REMPLACER LA VOIE TERRESTRE

Par ailleurs, dans une déclaration commune, deux hauts fonctionnaires de l'ONU ont estimé que pour «l'acheminement de l'aide à grande échelle», «il n'y a pas de substitut valable aux nombreux itinéraires terrestres».

Après avoir salué «le projet récemment annoncé par les États-Unis d'établir un corridor d'aide maritime pour acheminer l'aide humanitaire indispensable à Ghaza», les deux fonctionnaires, Sigrid Kaag, coordinatrice des Nations unies pour l'aide humanitaire et la reconstruction à Gaza, et Jorge Moreira da Silva, directeur exécutif du Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets, ont expliqué «pour l'acheminement de l'aide à grande échelle, il n'y a pas de substitut valable aux nombreux itinéraires terrestres et points d'en-

tions Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Kazem Abu Khalaf, a déclaré que «la voie à suivre pour acheminer l'aide à Ghaza est claire, mais il n'existe aucune volonté internationale de l'acheminer par voie terrestre».

La situation est tragique et douloreuse à Ghaza, et les points de passage sont le moyen de faciliter l'entrée de l'aide humanitaire. C'est plus rapide et plus sûr que d'acheminer l'aide par voie aérienne et maritime», a-t-il ajouté.

Le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a de son côté déclaré que l'occupation israélienne «a interdit l'entrée de l'aide médicale essentielle, y compris des fournitures vitales, dans la bande de Ghaza». «Très peu de choses arrivent et les restrictions augmentent», a-t-il souligné sur la plateforme X.

Décrivant le degré de sauvagerie israélienne, Lazzarini a également rapporté qu'un camion chargé d'aide a été renversé «car il contenait des ciseaux utilisés dans les kits médicaux pour enfants». Il a également souligné que la liste des interdictions israéliennes «comprend du matériel de base et vital», «notamment des médicaments d'anesthésie, des bouteilles d'oxygène, des ventilateurs, des tablettes de décontamination de l'eau, des médicaments contre le cancer et d'autres fournitures médicales nécessaires».

Dans un autre message sur X, l'agence UNRWA a déclaré qu'aucune autre organisation ou agence n'était en mesure de répondre aux besoins humanitaires à Ghaza à l'échelle de l'UNRWA. «L'UNRWA gère plus de 150 abris et emploie au moins 3000 personnes à Ghaza», a indiqué l'agence dans un message sur X. «Nous sommes l'épine dorsale de la réponse humanitaire. Avec plus de deux millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire vitale à Ghaza, aucune autre agence n'est en mesure de répondre à la même échelle», ajoute le communiqué.

ONU : LE CORRIDOR D'AIDE MARITIME NE PEUT REMPLACER LA VOIE TERRESTRE

Par ailleurs, dans une déclaration commune, deux hauts fonctionnaires de l'ONU ont estimé que pour «l'acheminement de l'aide à grande échelle», «il n'y a pas de substitut valable aux nombreux itinéraires terrestres».

Après avoir salué «le projet récemment annoncé par les États-Unis d'établir un corridor d'aide maritime pour acheminer l'aide humanitaire indispensable à Ghaza», les deux fonctionnaires, Sigrid Kaag, coordinatrice des Nations unies pour l'aide humanitaire et la reconstruction à Gaza, et Jorge Moreira da Silva, directeur exécutif du Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets, ont expliqué «pour l'acheminement de l'aide à grande échelle, il n'y a pas de substitut valable aux nombreux itinéraires terrestres et points d'en-

Attaf reçoit l'Envoyé spécial du président de l'Azerbaïdjan



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a reçu, mercredi au siège du ministère, l'envoyé spécial du président de la République d'Azerbaïdjan, pays frère, M. Elchin Amirbayov, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, les deux parties se sont félicitées de la dynamique

que connaissent les relations entre les deux pays, soulignant "la nécessité de les hisser vers de plus larges perspectives, notamment en matière économique, et ce, en prévision des prochaines échéances bilatérales coïncidant avec la célébration cette année, par les deux pays, du 30e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques", selon la même source.

Les deux parties ont également examiné les développements dans leurs régions respectives et procédé à un échange de vues et d'analyses sur la question de la transition énergétique à la lumière des conclusions du 7e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), qui s'est récemment tenu à Alger, et de l'organisation par l'Azerbaïdjan de la Conférence de Bakou sur les changements climatiques (COP29) en novembre prochain, conclut le communiqué.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Une convention impossible ?

convention a fait l'objet de controverses dès le lancement de la résolution afférente, en 2019, à l'initiative de la Russie, et qui a été coparrainée par plusieurs

pays, à l'image du Belarus, du Cambodge, de la Chine, de l'Iran, du Myanmar, du Nicaragua, de la Syrie et du Venezuela. On n'a pas besoin d'autres explications quand on voit les pays derrière cette proposition pour déduire en toute logique qu'un autre bloc de pays, dont l'Union européenne (UE), les États-Unis et de nombreux autres pays, ainsi que des organisations de défense des droits humains et des droits numériques, ne peut pas adhérer à la démarche.

D'ailleurs, ces derniers pays ont exhorté l'Assemblée générale des Nations unies à la rejeter, sans réussir, car la résolution a été adoptée. Ainsi, ces pays se sont engagés dans la forme, dans le processus d'élaboration de la convention, en faisant tout pour faire traîner en longueur les choses, craignant «un traité dépourvu de garanties en matière de droits humains et susceptible d'être utilisé comme outil de répression».

Alors que les pays qui ont soutenu la proposition ont déjà mis à jour leur législation sur la cybersécurité, notamment sur le plan des insultes aux autorités ou aux personnes, de diffusion de «fake news» et de discours de haine. Les pays européens ont également adopté une législation dans ce cadre de la lutte contre la cybersécurité, sous le titre de la «Convention de Budapest», et ils souhaitent que l'élaboration en cours de la Convention onusienne ne s'en écarte pas. Quelles sont les chances de parvenir à un accord entre les propositions des uns et des autres ?

cace que possible par tous les itinéraires possibles».

De son côté, Mustapha Barghouti, secrétaire général de l'Initiative nationale palestinienne, a critiqué, sur Al Jazeera, le plan américain d'acheminement des aides par voie maritime, comme étant conçu pour «détourner l'attention du refus persistant d'Israël de lever les restrictions à l'entrée de l'aide à Ghaza

par voie terrestre». «Il semble qu'il s'agisse d'un nouvel effort pour détourner l'attention du véritable problème, à savoir que 700.000 personnes meurent de faim dans le nord de la bande de Ghaza et qu'Israël n'autorise pas l'acheminement de l'aide humanitaire vers ces personnes ou vers le reste de la bande de Ghaza», a poursuivi le Dr. Mustapha Barghouti.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

Projet de 15 Centrales solaires Signature des contrats aujourd'hui

**Des contrats relatifs à la construction
des 15 centrales solaires
photovoltaïques, dans le cadre du
projet 2000 mégawatts et 1.000
mégawatts, seront signés
aujourd'hui, jeudi, par les différentes
filiales du Groupe Sonelgaz et des
entreprises nationales et étrangères.**

El-Houari Dilmî

Il est prévu que la phase de réalisation du projet de 15 centrales solaires photovoltaïques devra débuter au cours du premier trimestre en cours, sachant que la livraison de tous les projets sont échelonnés durant l'année 2024 et la moitié de l'année 2025. C'est ce qu'a annoncé, hier mercredi, sur les ondes de la Radio nationale, Boukhalfa Yaici, directeur général de Green Energy Cluster Algeria (GRP), affirmant que «cela va donner le signal de départ officiel pour la réalisation de ces 2.900 mégawatts». Ce mégaprojet qui sera réparti sur une douzaine de wilayas, avec des puissances unitaires variant entre 80 à 220 mégawatts, permettra au Groupe Sonelgaz de «jouer pleinement son rôle dans la transition énergétique, et ce, en passant de l'utilisation, presque à 100 %, de l'électricité à base de gaz naturel vers l'énergie solaire», a expliqué l'invité de la Radio. «Le tout se fera dans le cadre du programme des 15.000 mégawatts», a-t-il ajouté annonçant, par la même occasion, d'autres projets similaires dans le pays durant les prochains mois. Révélant que sur les 19 contrats, près de 42 % des réalisations seront pris en charge par des entreprises algériennes ou en partenariat avec des entreprises étrangères, Boukhalfa Yaici a indiqué que «cela démontre, encore une fois, l'engouement des opérateurs nationaux de s'impliquer dans les énergies renouvelables, ce qui n'était pas le cas en février 2023, lorsque le premier avis d'appel d'offres avait été lancé». Le directeur général de Green Energy Cluster Algeria, a également révélé que «le taux d'intégration fixé à 35 % sera largement dépassé, dans les différents contrats qui seront signés ce jeudi. On espère que la mise en œuvre de ces projets va renforcer le contenu local et l'intégration nationale», a-t-il souhaité. L'hôte de la Radio a souligné que «le projet sera financé à 100 % par l'Algérie», précisant qu'«on devra ouvrir l'utilisation des financements à l'international, via le partenariat public-privés ou encore des investissements directs étrangers (IDE) pour booster cette transition énergétique qui, comme tout le monde le sait, a un coût». Quant à l'usage de cette nouvelle énergie, Yaici a estimé que «l'Algérie a toujours affiché ses ambitions, principalement dans le secteur agricole avec 1,2 million d'hectares à développer, notamment dans le Grand-Sud». Toutefois, il a été constaté que 60% des exploitations agricoles vont être localisées sur des sites très éloignés du réseau, «du coup, il s'agira de se rapprocher de ces exploitations pour leur installer soit du solaire ou encore les mettre sous alimentation en hybride», a expliqué l'invité de la Radio.

En termes d'emplois, «ces projets permettront de créer, dès les phases de réalisation (entre 8 et 22 mois), des opportunités pour des entreprises nationales, sachant qu'il était spécifié, dans le cahier des charges, que la main-d'œuvre doit être algérienne, sauf cas spécifiques pour certains profils qui ne sont pas disponibles sur le marché», a-t-il conclu.

Plus de 3 quintaux de kif saisis aux frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus trois (3) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 45 narcotrafiquants ont été arrêtés dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période du 6 au 12 mars, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont exécuté, durant la période du 6 au 12 mars 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements

de l'ANP «ont arrêté deux éléments de soutien aux groupes terroristes lors de deux opérations distinctes, tandis que 2 bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à Boumerdes», ajoute le communiqué du MDN.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 46 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 3 quintaux et 45 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 32579 comprimés psychotropes ont été saisis», relève la même source.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar In Guezzam et Djernet, des détachements de l'ANP «ont arrêté 271 individus et

Education

Les dates du BEM et du Bac fixées



L'examen du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) de l'année scolaire 2023/2024 aura lieu du 3 au 5 juin prochain, tandis que l'examen du Baccalauréat aura lieu du 9 au 13 du même mois, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère de l'Education nationale.

- Les épreuves du BEM se dérouleront du lundi 3 juin au mercredi 5 juin 2024.

- Les épreuves du Baccalauréat se dérouleront du dimanche 9 juin au jeudi 13 juin 2024», a précisé le communiqué.

Raïna
Raïkoum

Toufik Hedna

T'sentih

tances changeantes, permettant ainsi d'éviter les désastres potentiels.

L'image du «montagnard tête», bien que souvent teintée de connotations péjoratives, illustre parfaitement cette idée. C'est un cliché qui va bien au-delà de l'obstination pour révéler une fierté intrinsèque, une résistance farouche face à l'adversité, un refus déterminé de s'incliner devant les défis. De même, d'autres expressions telles que «tête de Turc» ou «tête de laitier; Ras el Hallab» témoignent de cette obstination, parfois mal comprise, mais qui révèle une force intérieure indéniable. Malgré ces nuances, le «t'sentih» demeure un pilier fondamental dans la quête de sens et d'existence de l'homme. Confronté à la perspective sombre du néant, son drame réside moins dans la contemplation de cette fatalité que dans son refus intrépide de s'y soumettre.

Dans cette lutte contre l'obscurité, une multitude de termes viennent enrichir la palette des émotions humaines. L'acharnement, l'aveuglement, la constance, la détermination, la ténacité, la volonté convergent tous vers une idée commune : la capacité de l'homme à défier les forces qui cherchent à le dominer.

Ainsi, le «t'sentih» devient le symbole même de la résilience humaine, la preuve vivante que même dans les périodes les plus sombres, l'homme peut puiser en lui une force inépuisable. Face à la certitude du néant, il persiste, insufflant à son existence une volonté farouche, démontrant ainsi la puissance incommensurable de l'esprit humain dans sa quête incessante de sens et de vérité.

En une semaine

saisi 30 véhicules, 127 groupes électrogènes, 106 marteaux-piqueurs, 10 détecteurs de métaux, 21 quintaux de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que des quantités d'explosifs d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illicite», note le même bilan, ajoutant que «25 autres individus ont été interceptés et 11 fusils de chasse, 3 pistolets automatiques, 20587 litres de carburant, 58 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculuation et 83 quintaux de tabac ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national».

Par ailleurs, les Garde-côtes «ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 39 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 294 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut le communiqué.

Les faux mendians, ces aigrefins ?

J'en veux beaucoup aux faux mendians, ils discréditent la charité !
Raymond Devos



Par Cherif Ali

Al'entame de ce mois sacré, le fléau de la mendicité a dépassé tout entendement et ses ramifications semblent sans limites. Il ne faut pas croire que c'est une activité totalement spontanée et désorganisée.

Elle obéit à une structuration rodée et hiérarchisée avec des leaders, des kapos et des besogneux avec à la clef, des recettes à faire pâlir les capitaines d'industrie les plus entrepreneurs : de 8.000 à 10.000 dinars, voire plus, par jour et par mendiant !

Il faut déjà repérer des lieux, savoir se démarquer et apitoyer, quitte parfois à s'appuyer sur des artifices.

Quelques-uns peuvent simuler des handicaps ou amplifier une situation pour qu'elle apparaisse plus dure qu'elle ne l'est en réalité, ce qui ne signifie pas qu'elle soit simple. D'autres vont miser sur les larmes ou même faire des petites mises en scène pour retenir l'attention. La mendicité est bien plus structurée qu'elle ne peut apparaître au premier abord. Elle est même parfois exploitée par des réseaux qui vont envoyer des enfants mendier.

Mais c'est bien d'une profession ignoble dont on parle, même si bien sûr, il ne faut pas oublier qu'il y a encore des nécessiteux qui s'abstinent souvent de tendre la main et s'ils s'y résignent, c'est en désespoir de cause.

Pourquoi donne-t-on à tel mendiant et pas à un tel autre ?

On donne, le rappelait un imminent docteur en sociologie, c'est parce que tel ou tel mendiant nous semble digne de notre don, mais nous sommes touchés de manière différente par une même situation.

Par exemple, certains vont être plus généreux avec les plus âgés parce qu'ils estiment qu'ils en ont vraiment besoin alors que les plus jeunes peuvent trouver du travail. A l'inverse, d'autres préfèrent épauler ces derniers pour qu'ils s'en sortent.

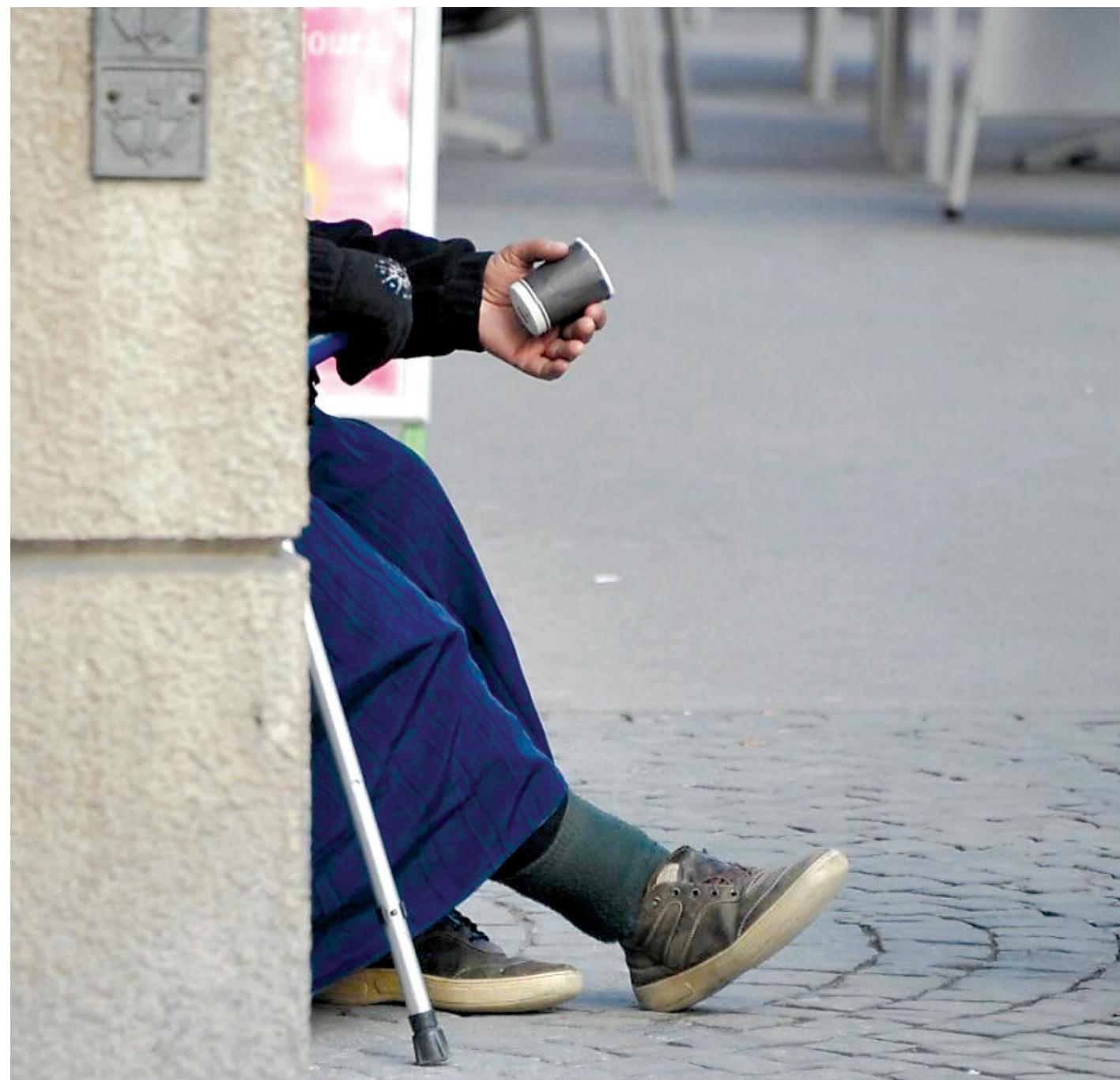
Les ressorts, souvent inconscients d'ailleurs, varient également d'un individu à l'autre : on donne parfois parce qu'on s'identifie ou au contraire une situation trop proche de la nôtre peut nous repousser. Il n'y a pas une règle bien précise, chacune bricole en fonction de son histoire, ses valeurs, ses émotions. Dans les grandes villes, on est quotidiennement sollicités, on ne peut pas donner à tous, chacun développe ses propres stratégies. Certains, à l'inverse, ne donnent jamais à croire qu'ils seraient indifférents face à cette misère ?

Personne n'est totalement indifférent, a ajouté le même professeur de sociologie, à Sciences-po; lorsqu'on détourne le regard ou qu'on fait semblant de ne pas voir, c'est qu'on ressent déjà de la gêne, parfois de l'agacement d'être régulièrement sollicités.

D'une manière générale, on observe deux types de comportements vis-à-vis de la mendicité : ceux qui vont donner presque systématiquement à une personne bien précise et ceux qui ne donnent jamais.

Differentes raisons peuvent expliquer cela : parce qu'ils sont égoïstes, parce qu'ils n'en ont pas les moyens, parce qu'ils estiment qu'ils contribuent déjà par leurs impôts aux dispositifs déployés.

Certains y mettent également un jugement moral : ils ne donnent pas pour ne pas encourager des comportements qu'ils jugent déviants. Ils craignent, par exemple, que leur don serve à acheter de la drogue ou de l'alcool. Mendier, donc, n'est plus une honte ni asservissement pour un grand nombre et tendre la main pour quêter une aide financière serait tout le contraire d'une dégradation sociale. Une curieuse imposition, parfois en monnaies lourdes, est instaurée par des de-



mandeurs d'aide qui sont aujourd'hui convaincus que ce qui appartient aux autres leur appartient à eux aussi. Sans aucune retenue et en enduisant leur insistante sollicitation d'un voile de regret très élaboré, ils sont convaincus qu'ils ne confondent pas racket et mendicité, extorsion et sollicititude.

Tout y passe. Quand ce n'est pas un kilo de viande qui est demandé à la porte d'un boucher, c'est un mouton qui est réclamé. Le galvaudage des ordonnances médicales à honorer obstrue, de plus en plus, les rues et la dictature des faux gardiens de parkings ferment la boucle. (*)

Rappelons que les faux mendians sont organisés en bande, transportés et ventilés par des réseaux mafieux ; ils agissent comme des employés modèles, structurés et soumis à des obligations professionnelles et même à une obligation de résultat ou de quota à atteindre.

Dans ce ramassis, on ne peut, par exemple, ne pas remarquer à Alger et ailleurs, la présence de jeunes femmes avec des nourrissons marmonnant quelques litanies pour faire pitié. Cet étrange attelage «mère-bébé», à croire qu'il a été cloné pour la circonstance, s'essaime sur les voies de circulation. En fait, il n'est pas difficile d'observer que l'enfant porté n'est pas celui de la mendiane, dès lors qu'elle ne manifeste aucune affection particulière à son égard !

Concernant la mendicité des mineurs ou l'exploitation d'enfants et même si on est loin du Maroc où la mendicité infantile, qui, bien que coutume ancestrale, est extrêmement générante notamment pour le touriste qui se voit sollicité à chaque pas, il y a urgence absolue à intervenir devant ce péril auquel il faut opposer une tolérance zéro pour :

1.sauvegarder ces enfants de la rue, qui sont déjà stigmatisés par une image de déchéance, la leur et celle de leur exploiteur, avant d'avoir

un peu de prise sur leur propre vie.
2.demander, ensuite, des comptes aux parents indignes, voire les déchoir de leur tutelle

Mais sinon la loi existe !

Il s'agit bien évidemment de l'ordonnance N° 69-51 du 17 juin 1969 portant l'interdiction de la mendicité et du vagabondage qui stipule dans son article 1^{er} : «La mendicité et le vagabondage sont interdits sous quelque forme que ce soit, sur toute l'étendue du territoire», et dans son article 2 que : «toute infraction est passible d'emprisonnement de 2 mois à 2 ans et en cas de récidive, la peine pourra être portée à 5 ans».

De plus, même si la loi algérienne criminalise la mendicité, le législateur ne doit pas être en reste concernant l'ampleur du phénomène et doit plancher rapidement sur «l'exploitation de la mendicité et son organisation en réseaux» et combler ainsi le vide juridique en la matière. A ces mendians locaux, s'ajoutent, également, des migrants étrangers qui s'adonnent «à la manche», dans les tramways, métro, cafés et tous les espaces publics ! Notre pays, «l'appel d'air» aidant, est de nouveau assailli par des grappes d'Africains, majoritairement Nigériens qui ont élu domicile dans les rues.

Acroire que le mouvement migratoire, Amême s'il a connu des reflux en 2014 et 2015 à l'occasion d'opérations de retour enclenchées conjointement par l'Algérie et le Niger, et aussi en 2021, reste malgré tout en croissance continue et s'installe dans la durée dans le pays !

Les Algériens, de manière générale, ont éprouvé beaucoup de compassion envers ces étrangers qu'ils aident au mieux, non sans s'interroger, disons-le, sur l'étrange facilité avec laquelle ils ont atterri dans la capitale et les principales concentrations urbaines du pays.

La multiplication des dispositifs de contrôle n'a pas, à l'évidence, réussi à juguler leur flux. Certains croient savoir que les migrants en provenance du Niger ne sont pas des réfugiés de guerre ou des sinistrés de la sécheresse mais plutôt des mendians professionnels qui se livrent à cette activité depuis toujours dans leur pays, à partir de la ville d'Arlit. L'Algérie est, à l'évidence, leur nouveau terrain de chasse depuis qu'ils ont appris de la part de certains d'entre eux, revenus «fortune faite» au pays, que les Algériens sont généreux. Ils viennent en masse avec femmes et enfants.

La grande majorité d'entre ces migrants n'a ni diplôme, ni formation encore moins un métier la rendant éligible au séjour régulier dans notre pays. Un certain nombre de ces migrants clandestins continue, pourtant, à séjournier dans le pays.

Beaucoup travaillent clandestinement et constituent une force non négligeable dont profitent, essentiellement, les entrepreneurs privés, sans scrupules. Le gouvernement, pour le moment, continue de tolérer cette migration clandestine, entrecoupée d'opérations ponctuelles, d'arrestations et de reconduites aux frontières, signe manifeste qu'il n'est pas disposé à la régulariser.

Les pouvoirs publics sont, nous dit-on, pour «un règlement global» de l'émigration clandestine à travers, notamment, le développement des économies subsahariennes et le renforcement de la stabilité interne des pays concernés. Si l'on ne met pas le curseur sur la mendicité, notamment celle prise comme métier, avec ses raquetteurs et ses besogneux, pourrait-on parler, décemment, de :

1. politique nouvelle de la ville ?
2. d'investissement touristique ou globalement de développement économique ou encore social ?
3. d'amélioration du cadre de vie en Algérie

Aux pouvoirs publics de donner les réponses!

(*) Mendicité et racket (Abdou Benabbou)

La PME «moteur principal de la croissance»

Par Brahim Lakhlef*

Les PME (petites et moyennes entreprises) constituent la majorité des entreprises d'un pays et possèdent un rôle considérable dans l'économie. En Algérie, le nombre des PME, à fin juin 2022, est de 1.320.664 PME, employant 3.220.661 salariés. Sur les 1.320.664 entités recensées, 56,19% sont constituées de personnes morales, le reste (43,79%) est composé de personnes physiques, 20,18% de professions libérales et 23,62% d'activités artisanales. Les PME contribuent en moyenne pour 55% du PIB hors hydrocarbures et réalisent en 2020, une VA de 10.626,46 milliards de dinars¹.

Le nombre de PME/1.000 habitants est de 28 en Algérie, un niveau assez faible par rapport à la moyenne mondiale qui est de 45 PME/1.000, le Portugal 108, Slovénie 115, moyenne européenne 64 PME/1.000 habitants.

Dans l'Union européenne, par exemple, 99% des entreprises sont des PME qui emploient plus de 60% de salariés, participent à 53% dans la constitution de la valeur ajoutée et à plus de 45 % du chiffre d'affaires, 85% de nouveaux postes créés annuellement proviennent des PME.

L'OCDE considère fondamentalement la PME comme «une source considérable d'emplois et de revenus, mais aussi le moteur d'innovation et de croissance».

Le dynamisme des PME et leur capacité à s'adapter à la conjoncture placent ce type d'entreprises au centre de tout dispositif de développement et de croissance ou de lutte contre la crise.

Il n'y a pas de définition de PME universellement reconnue, la distinction des PME des autres entreprises, reposait initialement sur le nombre de salariés. Le volume du chiffre d'affaires et le total du bilan ont été intégrés par la suite, comme critères permettant de faire une classification des entreprises.

Des seuils ont été délimités facilitant une définition assez complète basée sur des critères mesurables qui établissent une distinction entre la petite et moyenne entreprise (PME), l'entreprise à taille intermédiaire (ETI) et les grandes entreprises. Voyons quels sont les critères qui définissent une PME ?

La loi d'orientation sur le développement et la promotion de la petite et moyenne entreprise (loi N°17-02 du 10-01-2017) retient les critères suivants pour définir une PME : avoir entre 1 et 250 salariés, un chiffre d'affaires ne dépassant pas 4 milliards ou un total bilan annuel inférieur ou égal à 1 milliard et respecter les critères d'indépendance.

Cette loi a retenu des objectifs forts intéressants visant l'impulsion de la croissance des PME, l'amélioration de l'environnement et du taux d'intégration, la promotion de la sous-traitance, l'évolution de la compétitivité, la promotion de la culture entrepreneuriale, l'innovation et l'accès au foncier et au financement.

Tenant compte des spécificités des PME, de leur dynamisme, de leur rapidité à s'adapter aux contraintes conjoncturelles, il est important de réserver à la PME une place primordiale dans les plans de croissance économique.

En effet, dans un environnement adéquat et favorable, l'entreprise produit, crée des emplois, investit et paye ses impôts, l'économie du pays se porte bien, le chômage baisse, la croissance et le niveau de vie s'améliorent, les recettes de l'Etat augmentent, la paix sociale est assurée, le gouvernement a atteint ses objectifs les plus nobles.

Par conséquent, l'entreprise devrait être au centre des préoccupations des dirigeants d'un pays et constituer l'épine dorsale de toute stratégie de croissance et de développement.

La démarche retenue par l'Union européenne pourrait nous être utile et constituer

La stratégie d'un développement économique d'une nation, soutenue par une croissance continue, nécessite des moyens financiers, des investissements et des compétences. L'entreprise est au centre du dispositif visant l'évolution économique. Elle constitue un outil stratégique, vital et primordial dans toute économie qui se donne comme objectifs un développement réel, dynamique et durable. Elle est l'instrument incontournable pour la création des richesses d'un pays, pour une croissance continue et soutenue et pour la création d'emplois.

une référence ou un modèle à étudier et à adapter à l'environnement économique algérien. La qualité et l'efficacité des objectifs sélectionnés et leur impact immédiat sur la réalité des PME confirment la pertinence de cette démarche.

La Commission européenne a adopté un «Small Business Act», en quelque sorte une loi-programme applicable dans tous les pays de l'Union, comprenant des options stratégiques, des mesures concrètes et des objectifs à atteindre selon un échéancier.

Cette manière de faire est crédible et permet une évaluation mesurable pour éviter tout bilan irréaliste, comme c'est le cas, dans beaucoup de pays sous-développés.

Le «Small Business Act»² européen (le SBA), est un dispositif dont l'objectif principal est de faciliter la vie aux PME, assurer leur promotion, faciliter leur financement, réduire leurs charges et placer les besoins des PME dans le centre des politiques de l'Union, conformément au principe : «Penser PME d'abord». Cette démarche devrait devenir «la norme» dans la définition des politiques économiques des pays européens.

Le «Small Business Act» vise à inciter les pays de l'Union à développer des politiques favorables aux PME.

Nous résumons succinctement les principes retenus par la commission et les mesures préconisées pour transformer ses principes en actions stratégiques.

1. Créer un environnement favorable à l'initiative, à la création d'entreprise où l'esprit d'entreprendre est récompensé.

2. Les PME qui déposent le bilan, mais dont la faillite est justifiée, auront des aides pour se relancer ou créer une nouvelle affaire. Une seconde chance est accordée aux gestionnaires ou propriétaires de ces PME en difficulté ou en faillite.

3. Rendre le principe «Priorité aux PME» effectif par la promulgation d'une réglementation qui agit favorablement sur l'environnement au profit des PME.

4. Assurer la réactivité des administrations aux besoins des PME. Etre attentif à leurs difficultés et réagir efficacement comme soutien permanent aux entreprises.

5. Adapter les outils des pouvoirs publics aux besoins des PME, notamment en leur facilitant l'accès aux marchés publics.

6. Assurer une meilleure exploitation des dispositifs d'aides au profit des PME.

7. Faciliter l'accès des PME au financement par l'amélioration et l'adaptation des différents instruments et en créant de nouveaux mécanismes.

8. Faire en sorte que le marché unique soit un espace d'opportunités concrètes pour le développement et l'expansion des PME de l'union grâce à une meilleure information et concertation sur les marchés.

9. Promouvoir la formation, l'adaptation des qualifications et l'innovation, facteurs déterminants pour l'amélioration de la compétitivité des PME et l'accès aux nouveaux créneaux.

10. Transformer les défis environnementaux en opportunités et non en contraintes.

11. Aider les PME à tirer profit de la mondialisation du commerce en améliorant constamment leur compétitivité.

La commission a retenu des actions à appliquer à court terme, par exemple, réduire les charges administratives de 25%, limiter les délais de paiement, faire en sorte que les délais de constitution d'une PME ne dépassent pas une semaine, créer des bureaux

d'information et de soutien placés en Inde et en Chine, deux gros marchés émergents offrant des opportunités d'exportation.

Tenant compte de l'importance et du rôle d'une entreprise dans l'économie, Günter VENHEUGEN, ancien vice-président de la commission chargée des entreprises et de l'industrie de l'Union européenne qualifiait les entrepreneurs et les entreprises «de l'ADN économique pour développer la compétitivité et l'innovation en Europe».

Cette formule explique, à elle seule, la place réservée à l'entreprise et à l'esprit d'entreprendre dans l'économie et la stratégie économique de l'Union européenne.

La récente crise financière a démontré et a confirmé que le rôle des entreprises est fondamental dans l'économie, notamment le pouvoir qu'assument les PME dans la dynamisation de l'activité et le maintien ou la création des postes de travail.

Mais, leur capacité financière et la forte dépendance de l'évolution du marché les fragilisent dans les conjonctures très difficiles. C'est pourquoi, les pouvoirs publics doivent être très attentifs à l'évolution des PME.

Ces spécificités qui caractérisent les PME, expliquent la réaction rapide et énergique des pays de l'Union européenne, durant la

crise financière de 2009, à mettre en place un dispositif d'aide et de soutien aux PME avec un suivi quasi-quotidien. C'est une question vitale pour l'économie d'un pays et la reprise de la croissance. En outre, le climat des affaires est très sensible aux mesures gouvernementales et peut contribuer au dynamisme des entreprises, comme il peut constituer un facteur de blocage, de contre-performances et d'étouffement de toute initiative innovante.

C'est pourquoi, la qualité managériale d'une entreprise et la qualité de la gouvernance d'un pays sont intimement liées. La cohérence et la complémentarité entre ces deux facteurs conduisent à la concrétisation des objectifs stratégiques des programmes de développement, notamment une croissance élevée et continue.

*Brahim Lakhlef (économiste) - Diplômé en économie, auteur de plusieurs ouvrages, notamment : *la gestion d'une entreprise en difficulté* (El-Djazairia-éditions), *le tableau de bord pour piloter votre entreprise* (Baghdadi-éditions).

1. Source : *Bulletin d'information statistique de la PME*. Ministère de l'industrie.

2. Site de l'OCDE et de la Commission européenne sur le SBA.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE RELIZANE DAÏRA DE MAZOUNA COMMUNE D'EL-GUETTAR
N.I.F : 098448155140910

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 01 /2024

Le président de l'assemblée populaire communale d'el-Guettar lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités Pour sélectionner l'offre la moins-disant du projet :

«ENTRETIEN DES PISTES DU DOUAR OULED ARDELHADI SUR 1250ML»

Les Entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès lien dans la page officielle de la commune et guettar sur facebook

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

I-1-le dossier de candidature contient :

1. la déclaration de candidature dûment remplie, signée, cachetée et datée (établie selon modèle du cahier des charges)
2. La déclaration de probité dûment remplie, signée, cachetée et Datée (établie selon modèle du cahier des charges).
3. Les statuts pour les sociétés ;
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ; s'il existe
5. certificat de qualification et de classification (activité principale Travaux Publics catégorie U4 et plus)
6. moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années et les références bancaires
7. La liste des moyens humains prévus pour le projet avec pièces justificatives (diplômes, attestations pour les ouvriers) Etats Il dûment renseigné, les attestations d'affiliations moins de trois(03) mois de chaque personnes.
8. La liste des moyens matériels clés à utiliser dans le cadre du marché en y joignant les cartes grises, facture d'achats ou équivalent ou PV d'export ou PV d'import ou PV d'huissier pour le matériels non roulant et assurance correspondantes. Etats I dûment renseigné.
9. Attestations de bonnes exécutions délivrées par les maîtres d'ouvrages

Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

II-1-l'offre technique contient :

1. Une déclaration à sousscrire dûment remplie, signée, cachetée et Datée (établie selon modèle du cahier des charges)
2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif
3. Planning d'exécution des travaux suivant délai proposé signé, cacheté.
4. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
5. PV de visite du site Rempli, Daté Et Signé par le soumissionnaire

III-1-l'offre financière contient:

Les documents suivants doivent obligatoirement être fournis (pièces maîtresses)

1. La lettre de soumission dûment remplie, signée, cachetée et Datée (établie selon modèle du cahier des charges)
2. Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, cacheté et signés par le soumissionnaire et datée.
3. Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, cacheté et signés par le Soumissionnaire et datée.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01 /2024

«ENTRETIEN DES PISTES DU DOUAR OULED ARDELHADI SUR 1250ML»

A monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'EL-GUETTAR.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres est fixée de QUINZE (15) jours à compter de la première publication de l'avis de la presse écrite ou le BOMOP et cela avant 13:30 h sous enveloppe anonyme au bureau du secrétariat du P/APC

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis, se fera le dernier jour des dépôts des offres à 14:00 H .

Si le dernier jour de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite de préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés pour leurs offres pour une durée de trois (03) mois à compter de la date limite des dépôts des offres.

Fait à EL GUETTAR le 27 FEV 2024
Le Président de l'A.P.C

L'évolution du rôle des walis en Algérie

Par Toufik Hedna

Toutefois, cette tendance, bien que motivée par la volonté de pallier les lacunes dans la gestion et le suivi des projets locaux, soulève également des questions sur ses répercussions. En effet, l'engagement direct des walis dans des affaires traditionnellement gérées par d'autres entités peut, paradoxalement, diminuer leur perception d'autorité et susciter des tensions ou des frustrations parmi les autres acteurs de la gouvernance locale.

Tout en s'ajustant à ces nouvelles exigences, il est essentiel que les walis restent fidèles à leurs fonctions fondamentales : veiller à l'application des directives gouvernementales, coordonner l'administration territoriale, superviser la sécurité publique, encourager le développement économique et social, gérer efficacement les ressources, promouvoir la participation citoyenne, et être réactifs face aux urgences. L'implication des walis dans des domaines élargis, bien qu'intentionnée, ne devrait pas empêcher sur les prérogatives d'autres entités. Elle requiert une recherche de solutions innovantes, tout en respectant les cadres législatifs et réglementaires établis. L'équilibre est délicat entre une action proactive nécessaire et le maintien des structures organisationnelles établies, pour une gouvernance locale réactive, efficace, et respectueuse des principes démocratiques.

Cette dynamique souligne l'importance de définir clairement les rôles et responsabilités pour éviter les chevauchements et les conflits potentiels. L'expansion des activités des walis, si elle n'est pas gérée avec prudence, peut non seulement entraver l'efficacité de l'administration locale mais également éroder l'autorité des walis eux-mêmes, en créant une perception de dépassement ou d'ingérence dans les domaines traditionnellement réservés à d'autres. Par conséquent, il convient d'harmoniser l'initiative et l'innovation avec le respect des structures et des compétences existantes.

L'amélioration de la communication et de la collaboration entre les walis et les autres autorités locales est cruciale pour relever ces défis. Utiliser les technologies de l'information et de la communication peut faciliter cet-

te interaction, assurant une gouvernance plus transparente et inclusive. En outre, l'implication des citoyens dans le processus décisionnel peut aider à valider l'autorité des walis tout en répondant efficacement aux besoins de la communauté.

Ainsi, l'évolution du rôle des walis, tout en étant une réponse aux exigences actuelles, doit être menée avec une sensibilité accrue aux dynamiques de pouvoir et aux relations intergouvernementales. Cela permettra non seulement de répondre aux challenges immédiats mais également de renforcer la structure de la gouvernance locale, en veillant à ce que l'autorité et le respect dus aux différents rôles soient préservés.

L'évolution du rôle des walis en Algérie, caractérisée par leur intervention croissante dans des sphères qui s'étendent au-delà de leurs attributions traditionnelles, reflète une adaptation face aux exigences contemporaines de la gouvernance locale. Cette dynamique, bien que motivée par une volonté louable de combler les lacunes observées dans la gestion et le suivi des projets locaux, a des implications complexes. Par exemple, l'intervention d'un wali dans la réhabilitation d'une infrastructure éducative dans une région où ce type de projet stagne pourrait illustrer une initiative positive, mais elle soulève des questions sur l'équilibre des pouvoirs et les risques de chevauchement des compétences.

Il est primordial que les walis continuent de se concentrer sur leurs missions fondamentales, comme l'application des politiques nationales, la coordination des services publics, et la promotion du développement socioéconomique, tout en restant réceptifs aux urgences locales. Cependant, leur engagement dans des domaines supplémentaires doit se faire avec discernement, en veillant à ne pas empêcher sur les responsabilités d'autres institutions. L'innovation et la recherche de solutions créatives doivent être encouragées, mais toujours dans le respect du cadre législatif et des principes démocratiques qui sous-tendent l'organisation administrative du pays.

Une clarification des rôles est indispensable pour éviter les conflits de compétence. La collaboration entre les walis et les autorités locales, si elle est gérée de manière stratégique et respectueuse, peut renforcer l'efficacité administrative sans pour autant compromettre l'autorité des walis. Par exemple, l'établissement de comités mixtes pour la planifi-

Ces dernières années, l'évolution du rôle des walis en Algérie, notamment par leur intervention croissante dans des domaines parfois éloignés de leurs attributions traditionnelles, traduit une adaptation aux défis contemporains de la gouvernance locale.



cation et le suivi des projets pourrait favoriser une meilleure coordination.

L'intégration des technologies de l'information et de la communication est cruciale pour améliorer la gouvernance. Les plateformes numériques peuvent faciliter la transparence, permettre une participation citoyenne plus active et assurer une diffusion efficace des informations sur les initiatives locales. Cette approche moderne de la communication renforce la légitimité des walis et répond aux attentes d'une population de plus en plus connectée.

Enfin, une compréhension approfondie des dynamiques de pouvoir et une attention par-

ticulière aux relations intergouvernementales sont essentielles. Cela implique non seulement une gestion prudente des interventions des walis mais aussi un engagement envers un renforcement de la démocratie locale et de la résilience communautaire. Ainsi, en naviguant attentivement entre les exigences actuelles et le respect des structures existantes, les walis peuvent contribuer de manière significative à la modernisation de la gouvernance locale en Algérie, tout en préservant leur autorité et en promouvant le respect mutuel entre les différentes strates du gouvernement.

Les artères du monde d'aujourd'hui

Par Saadeddine Kouidri

Avant octobre 2023 on souhaitait l'indépendance de la Palestine, du Sahara occidental et de tous les pays colonisés, mais depuis quelques jours, on souhaite avant tout la sauvegarde des Ghazaouis. J'ai écrit mille et un fois que le colonialisme de peuplement est synonyme de génocide et logiquement l'indépendance ne vient qu'après avoir survécu à ce dernier, comme en Algérie. Le fait que n'ayant jamais inscrit cette survie comme victoire de la résistance des peuples sur les génocides du capitalisme occidental, dans l'histoire, nous ne pouvions pas prendre conscience que le combat des Palestiniens aujourd'hui est d'abord une résistance au Capital+300% que dirige Netanyahu et « Génocide Joe »

Karl Marx (1818-1883) disait : « Le Capital a horreur de l'absence de profit. Quand il flaire un bénéfice raisonnable, le Capital devient hardi. A 20%, il devient enthousiaste. A 50%, il est téméraire, à 100%, il foule aux pieds toutes les lois humaines et à 300%, il ne recule devant aucun crime »

S'il avait voulu mériter son surnom, il aurait ajouté : Comme celui commis dans les colonies et qui a transformé la classe politique dominante occidentale en anthropophage et qui depuis des siècles continue de dévorer les colonies et les ex-colonies, de les déposséder de leurs richesses matérielles et immatérielles. L'avidité s'est imprégnée en eux comme une première qualité de leur « humanisme », jusqu'à l'enseigner à leurs chérubins, comme ceux qui bombardent Ghaza depuis des mois

grand mais ne profite qu'à une infime minorité. Celle-là même qui pousse à la guerre. On a des hommes plus riches que des nations, où des citoyens manquent de nourriture et de logement. Les politiciens de ces nations ne dénoncent pas cette injustice, ils dénoncent des « abus » de leurs voisins Russes, Chinois, Turcs, Algériens. Ils ne dénoncent pas le massacre des Palestiniens, ils l'approuvent et font la guerre à tous ceux qui veulent cheminer une autre voie que celle qui mène au génocide.

Pour continuer à faire la lessive des mots.

Il faut rappeler que le génocide arménien a été commis par l'empire ottoman lors de la guerre 14/18. Après leur victoire, la Grande-Bretagne et la France se divisaient des colonies de l'empire (La Syrie et le Liban pour la France et l'Irak, l'Arabie et la Palestine pour la Grande-Bretagne) mais échouent à s'emparer de la Turquie qui, elle, résiste par une guerre de libération menée par Mustapha Kemal qui après la victoire est gratifié plus tard du nom d'Atatürk. Si la France accuse la Turquie du génocide des Arméniens c'est parce qu'elle a échoué face à sa guerre de libération. En tant que puissance coloniale, la France n'admet pas la défaite, alors, elle la poursuit par une guerre des mémoires, comme pour l'Algérie. A ma connaissance la Turquie ne revendique pas le génocide, la France si ; elle en est même fière du massacre des Africains puisqu'elle promeut ses génocidaires et ses tortionnaires à des postes politiques comme Le Pen et des généraux dans l'Armée, tout en qualifiant sa colonisation de civilisatrice par son Parlement.

Cette semaine il y a peut-être des Algériens qui se demandent pourquoi tant de mobilisation autour du Forum des exportateurs de gaz. Il ne s'agit pas d'une sim-

ple rencontre mais de la consolidation des acquis du secteur public. Les producteurs de gaz veulent s'assurer que le prix de leur matière soit plus ou moins stable en toute circonstance. Pour cela, ils doivent se concerter plus souvent et régulièrement pour maintenir le profit des intermédiaires dans les normes qu'ils se fixent.

Le problème est comment irriguer les gazoducs, ces artères du monde d'aujourd'hui, sans discontinuité et en toute sécurité, au profit du producteur et du consommateur à la fois. Seule la concertation permet aux producteurs de ne pas brader sa plus-value qui est fournie non seulement par une richesse naturelle mais aussi d'un travail de haute technicité, d'installations complexes, de beaucoup d'investissement de l'Etat. L'enjeu est communément améliorer la plus-value, tout en la pérennisant. Pour cela le 7^e Sommet, des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs du gaz naturel, le GECF déclare le 2.03.24 à Alger, rien moins, que de « préserver les intérêts des producteurs et des consommateurs »

Il faut peut-être rappeler que le gaz n'a pas toujours été indexé sur le pétrole. Son prix était beaucoup plus bas que ce dernier. A ce sujet, le défunt Chadli Bendjedid en avait parlé au Saoudien Ahmed Zaki Yamani. En l'écouter, le visage de ce dernier s'imprégne d'un sourire en coin, comme réponse super négative. Je ne sais pas exactement depuis quand le gaz naturel est indexé sur le pétrole, par contre je sais, par le SG de la GECF qui a déclaré que « l'âge d'or du gaz naturel est bien devant nous et non derrière nous » et non le contraire, comme le précédent les producteurs européens du nucléaire et leurs acolytes dont leurs écologistes politiques.

Occident-Reste du monde

■ Le secret du «deux poids, deux mesures»

Par Djamel Labidi

Permettez-moi, d'abord, de vous convier à réfléchir sur le mot «frappes» dans sa signification militaire: frappes en Syrie, frappes en Irak, frappes au Yémen, frappes au Liban etc.. On remarquera qu'effectuer des frappes a toujours été le monopole reconnu et même accepté des puissances occidentales en général, puis surtout des États Unis et accessoirement d'Israël.

On y trouve une connotation de punition, de corrections données forcément à quelqu'un d'inférieur, puisqu'il est implicite qu'on peut le frapper mais que lui ne peut le faire. Il s'y trouve aussi une connotation d'avertissement, un sous-entendu que la prochaine fois ce sera pire, bien plus grave. Il suppose aussi l'impunité puisque la punition, dans sa signification commune, est administrée par le maître et que celui qui la subit, l'esclave, et même l'élève naguère, ou toute personne contrainte à la soumission, sont supposés ne pouvoir refuser «cette punition» ou s'y opposer. Il s'y trouve aussi la notion de «correction» puisque les personnes ainsi soumises d'une manière ou d'une autre, sont supposées la mériter et devoir corriger ainsi leur comportement jugé insatisfaisant, et surtout ne pas récidiver.

Permettez-moi à présent de vous inviter à réfléchir au mot «sanctions». On remarquera de suite qu'elles partagent avec le mot «frappes» une connotation de punition, celle du supérieur à l'inférieur, celle du patron à ses employés, du maître à un élève indiscipliné, celle d'un pays puissant à un pays plus faible etc., bref celle d'un dominant à un dominé, qu'il soit une personne sanctionnant d'autres personnes, ou un pays ou un groupe de pays en sanctionnant d'autres.

On notera aussi que si les frappes ont un contenu violent, voire sanglant, les sanctions sont, elles, essentiellement économiques, financières. Dans la hiérarchie des punitions, les sanctions précèdent en général les frappes. On observera que les sanctions sont plutôt réservées aux pays importants, qu'on ne peut pas frapper, ou qu'on hésite à frapper tandis que les frappes sont réservées à des pays ou des groupes humains faibles, dont on ne craint, en principe, rien.

Prenons quelques exemples pour voir comment tout cela fonctionne.

LES FRAPPES

Les grandes puissances occidentales ont frappé régulièrement d'autres pays vulnérables, et ce jusqu'à récemment. Mais ce qui est hallucinant, c'est qu'elles en parlent comme si c'était normal. On frappe des pays, des populations, des aéroports, on se propose de frapper par exemple des installations nucléaires comme c'est le cas pour l'Iran. Pas de problème, normal, banal. On le fait avec un sentiment de bonne conscience, de légitimité.

On peut mieux comprendre alors la réaction américaine aux terribles attentats du 11 septembre sur New York. Les bombardements, les frappes sur un autre pays sont le monopole du seul Occident, voire, de plus en plus à présent, des seuls américains (1). Et ne voilà-t-il pas que les attentats du 11 septembre sont survenus comme une sorte de rupture de ce monopole. D'ailleurs tout le monde avait retenu son souffle, car chacun l'avait compris, même sans le formuler, c'était un sacrilège, c'était d'une audace insensée. Oser agir comme les États Unis l'avait fait sur Bagdad, Belgrade et bien d'autres endroits !

Mais les États-Unis et d'autres puissances occidentales, ont un autre privilège, qui s'est alors manifesté, celui de choisir leur victime. Ils ont déclaré d'abord que c'était les Afghans, puis les Irakiens qui étaient coupables de ces attentats. La riposte a été terrible. À la hauteur du sacrilège. Peu importe que les civils afghans ou irakiens soient coupables ou non. Il fallait faire un exemple comme les nazis, et tous les colonisateurs, le faisaient lorsqu'ils exécutaient des otages pris dans la population pour l'exemple. Il fallait que la punition soit à la hauteur du crime, non pas d'avoir tué des américains, mais d'avoir attaqué l'Amérique. Que faisaient-ils ainsi à... 10 000 km de leur pays. Seuls les États Unis avaient le privilège d'aller aussi loin, de considérer la planète toute entière comme leur champ d'action, comme leur «intérêt vital». Il fallait que la punition soit tellement forte, sanglante, que «les esclaves» ne l'oublient jamais. Il fallait



que le prix à payer soit tellement insensé qu'ils ne s'aventurent jamais à recommencer. C'est exactement la mentalité d'Israël à Gaza. Là est la logique froide, insensible, méthodique du massacre auquel l'Etat hébreu se livre. Décourager à jamais les palestiniens de se révolter contre Israël.

Les Romains avaient noyé dans le sang la révolte des esclaves conduites par Spartacus. Il paraît que les croix des milliers d'esclaves crucifiés se succédaient, dressées sur des dizaines de km le long de la voie Appia. Cassius et Pompée avaient voulu les dissuader à l'avenir de toute envie de révolte. Il aurait été plus économique pour le système esclavagiste romain de les épargner vu leur valeur marchande en tant qu'esclave. Non, la démonstration faite ainsi de la puissance implacable romaine était bien plus importante. Quelques décennies plus tard, 70 ans après, la croix est devenue le symbole du martyr et de la chrétienté.

LES BASES MILITAIRES

La question des bases militaires est très liée à celle des frappes. C'est en effet à partir d'elles que sont effectuées les frappes.

Les bases militaires sont, elles-mêmes, un quasi-monopole occidental. Quel autre pays du reste du monde a des bases militaires en dehors de son territoire ? (2)

Il y a huit cents bases américaines dans le monde. C'est la principale raison d'ailleurs de l'énorme budget militaire américain, 800 milliards de dollars, qui est loin de correspondre à une efficacité militaire proportionnelle à ce montant. La France et le Royaume Uni en possèdent évidemment bien moins que les États-Unis, mais à elles seules, néanmoins, plus que tout le reste des pays du monde.

Que font ces bases à des milliers de km du territoire de leurs propriétaires? De quel droit? C'est pourtant la Chine, et la Russie, qui n'en ont pas à l'extérieur de leur territoire, qui sont accusées d'agressivité et de menacer l'Occident.

Il ne s'agit pas seulement d'une inversion de la réalité, il s'agit d'un droit vécu comme un droit naturel par l'Occident impérial, quasi divin, et, paradoxe, parfois accepté inconsciemment par les autres pays, de la même manière que le droit du maître, du seigneur est intérieurisé.

La base militaire devient elle-même un cañon bellum. Si elle est menacée, elle devient à son tour une raison de frapper les pays désignés comme coupables. C'est ce qui s'est passé dernièrement pour les bombardements en Irak et en Syrie. On décide que c'est l'Iran qui est derrière tout cela à travers les pays ou organisations qu'elle influence. On a même inventé le terme de «proxy» pour le dire. On oublie

tout simplement que l'Iran, l'Irak, la Syrie, les Houthis sont chez eux, dans leur région, et non à proximité des côtes pacifiques californiennes ou atlantiques. Mais il est vrai que dans l'esprit hégémonique, le monde tout entier fait partie de l'espace vital occidental.

Israël finalement n'a pas d'autre logique que celle de la base militaire menacée. Elle s'est étendue sans arrêt aux dépens du territoire palestinien, et des territoires voisins. Ces extensions créent inévitablement des conflits qui servent, à leur tour, à justifier, plus d'extensions, pour «des raisons de sécurité», et de nouvelles frappes. Israël, notons-le, partage, par assimilation à la notion d'Occident, ce privilège spécifiquement occidental des frappes. Elle peut frapper elle aussi en Syrie, au Liban, elle songe en permanence à frapper en Iran.

LES SANCTIONS

Les sanctions sont, elles aussi, un monopole occidental, qu'elles soient économiques, financières et même sportives, comme pour les jeux olympiques, ou juridiques comme l'utilisation dernièrement du Tribunal pénal international contre la Russie. Ce sont elles qui expriment le mieux l'attitude occidentale du «deux poids deux mesures», comme cela a été flagrant tout dernièrement encore, concernant la tragédie de Gaza.

Les sanctions en effet ne peuvent venir, elles aussi, que d'un côté. Ici le monopole est encore plus évident, plus clair. On imagine mal la Russie ou la Chine geler des avoirs, ou prendre des sanctions financières ou commerciales internationales contre les États-Unis ou d'autres puissances occidentales, à part quelques mesures limitées de rétorsion réciproque.

Il ne faut pas se tromper. Si des sanctions ne sont pas prises par le Conseil de sécurité, comme par exemple concernant Israël, ce n'est pas, à bien y réfléchir, à cause du droit de véto américain, c'est parce que les autres pays non occidentaux, les plus puissants, ne peuvent en prendre, ni d'ailleurs les États arabes voisins. En interdisant des sanctions internationales contre Israël, les États-Unis rappellent ainsi que la sanction est un monopole, un privilège occidental. Preuve en est, les sanctions prises par les américains contre l'Iran, l'Irak, la Libye etc.. etc. Les énormes sanctions prises contre la Russie à de multiples reprises n'ont pas eu besoin de l'aval du Conseil de sécurité. Les pays occidentaux n'en avaient cure. Ils avaient les moyens de les appliquer seuls.

LE MONOPOLE

On l'aura remarqué, s'il y a bien un mot clé dans tout ce qui vient d'être écrit, et qui exprime l'unité des manifestations de l'hégémo-

nie occidentale, c'est bien le mot de «monopole»: monopole des frappes, monopole des bases militaires, monopole des sanctions. On en arrive ainsi, par touches diverses, à l'explication que nous cherchions depuis le début de cet article, celle du «deux poids deux mesures». Le dictionnaire le définit de la façon la plus concise qui soit ainsi: «*Juger deux choses analogues avec partialité, selon des règles différentes*».

On pourrait dire alors, mais trop vite, qu'il s'agit d'une position immorale de l'Occident dominateur qui contredit le droit international, qui contredit les valeurs mêmes dont il se réclame. C'est le discours innocent qui lui est sans cesse adressé, mais qui n'a jamais rien changé. «Causes toujours», semblent-ils dire.

Il y a un monopole qui est exercé par les États-Unis, et certains de leurs alliés, sur les principaux leviers du pouvoir mondial, sur les principaux mécanismes de l'hégémonie planétaire. Et ce monopole est le résultat d'un déséquilibre qui subsiste, même s'il est actuellement en recul, à travers un rapport de forces qui persiste au bénéfice de l'Occident. Le secret du «deux poids deux mesures» est tout entier là, dans ce déséquilibre. Le monopole occidental sur certaines formes d'actions internationales n'en est que la conséquence.

Si ce «deux poids deux mesures» est exercé, c'est que tout simplement il est possible. Ce déséquilibre est évident. Il est impossible au pays du reste du monde, même aux pays les plus puissants d'entre eux, Chine, Russie, Inde, de songer à une intervention militaire, contre un allié américain, comme Israël par exemple, même si ce dernier oublie et viole toutes les règles du droit international et la morale humaine. L'assurance d'Israël, son attitude de défi envers le monde, le prouvent. Les grandes puissances du monde non occidental pourraient-elles livrer des missiles solaires aux Palestiniens, ou au Hezbollah libanais pour abattre les avions israéliens qui bombardent à Gaza. C'est impossible et ça n'est même pas, aujourd'hui, imaginable. L'Occident, la France d'abord puis les États-Unis ont littéralement doté Israël de l'arme nucléaire. Pourrait-on imaginer que la Chine ou la Russie le fassent pour l'Iran? Les États-Unis ont menacé de déclencher le feu nucléaire lorsque l'URSS, en 1962, avait installé des missiles à Cuba et ils l'ont obligé à les retirer, mais ils rejettent la réaction de la Russie lorsqu'elle refuse l'installation de missiles à ses frontières. Les dirigeants occidentaux veulent mobiliser l'opinion contre «la menace russe», contre l'arrivée, un jour, des «chars russes aux portes de Paris, de Berlin», mais les chars allemands, français, américains sont déjà aux portes de la Russie, en Ukraine. On pourrait multiplier les exemples.

Suite en page 8

Occident-Reste du monde

Le secret du «deux poids, deux mesures»



Suite de la page 7

LE «DEUX POIDS DEUX MESURES», UNE CAUSE OU UNE CONSÉQUENCE ?

En d'autres termes le «deux poids deux mesures» n'est pas une cause mais une conséquence du rapport de forces. La contradiction entre les valeurs et les principes proclamés par l'Occident n'est pas une exception, une anomalie, un incident de parcours, une déviation qui serait corrigée par de bonnes âmes, par des dirigeants éclairés. Il en est la règle même.

Il ne s'agit pas seulement d'adopter une position moralisante sur cette question en reprochant à l'Occident de ne pas agir conformément à ses valeurs. Le faisant, on se trompe lourdement. A la limite, cette forme de critique est très acceptable par l'occidentalisme, surtout son aile soft, puisqu'elle équivaut à confirmer, par défaut, que la domination occidentale est détentrice de ces valeurs et que c'est à la limite une erreur. Le deux poids deux mesures est l'ADN, comme on dit aujourd'hui, de la domination occidentale. Il en est, hélas, jusqu'à présent, la culture même.

Si le deux poids deux mesures, s'exerce, c'est qu'il est possible, c'est qu'il y a encore un déséquilibre important, entre le poids international de l'Occident et celui du reste du monde. C'est ce déséquilibre qui explique les souffrances inimaginables des peuples, comme c'est le cas actuellement à Gaza. Ils ont toujours été contraints de combler ce déséquilibre de leurs corps, de leur sang.

Il y donc encore du «pain sur la planche». La domination occidentale a certes beaucoup faibli, elle est en déclin, mais elle est encore présente. C'est même son déclin qui explique son regain d'agressivité. Naguère, comme pendant la guerre du Vietnam, ou même les guerres coloniales, l'idéologie occidentaliste pouvait reconnaître certaines vérités car l'Occident ne sentait pas sa domination globale menacée, n'avait pas le sentiment de vivre un conflit existentiel, mais aujourd'hui la propagande n'accepte plus la moindre contrariété, la moindre nuance dans le discours dominant.

Ce qui est sûr c'est que la dynamique du changement, dans le monde, est lancée. Cela ira plus ou moins vite mais elle ne pourra s'arrêter. La nouvelle génération, les peuples du monde, et avec eux les peuples occidentaux, connaîtront un nouvel ordre international de nations qui iront de plus en plus vers une égalité réelle, quelle que soit leur niveau de puissance et de force. Le vieux rêve internationaliste avait échoué sous la forme d'un socialisme universel. Il est renouvelé aujourd'hui par un autre biais, qui s'appelle parfois les BRICS, parfois un monde multipolaire. Peut-être que «cette fois-ci sera la bonne». Peut-être sortira-t-on alors de cette malédiction vieille comme le monde, du combat de tout le monde contre tout le monde, de ces massacres sans fin, de l'état de guerre permanent. Peut-être oui, .. sauf catastrophe mondiale que peut faire craindre un tournant historique aussi vertigineux. Est-il possible encore de garder la certitude de l'optimisme ?

Djamel Labidi

(1) Le cas de la guerre en Ukraine est évidemment différent. Il s'agit d'une guerre réciproque de haute intensité qui oppose la Russie à l'Ukraine ou plus exactement à celle-ci et l'alliance occidentale.

(2) Peut-être la Russie, pour sa base en Syrie, mais, c'était plus une opération menée sur la demande de la Syrie qu'une installation permanente. Il y aurait une base militaire chinoise en Somalie mais elle y est présente, aux côtés des autres grandes puissances, pour des considérations globales de sécurité maritime.

La Justice Occidentale : Mythe ou réalité?

Par Mustapha Aggoun

Les peuples ont depuis longtemps raconté une série d'histoires ; certaines sont réelles et authentiques, tandis que d'autres sont fausses et imaginaires. Ces récits sont souvent appelés « mythes » et certains les appellent « légendes », ignorant la différence entre les deux concepts. En réalité, le mythe est un mélange de vérité et d'imagination, tandis que la légende est purement imaginaire.

Bien que la science moderne ait réussi dans une large mesure à éliminer les légendes, l'homme continue de croire en certaines d'entre elles. L'une des légendes les plus répandues dans notre époque actuelle, et que certaines personnes croient, est la légende celle de « la justice occidentale ».

Dans un dialogue entre Socrate et rapporté par Platon dans sa République, Socrate demande ce qu'est la justice. Polémique, l'un de ses interlocuteurs, répond : « La justice consiste à aider ses amis et à nuire à ses ennemis ». Socrate commente en disant : « Au lieu de se contenter de dire que la justice consiste à faire le bien à nos amis et à causer du tort à nos ennemis, nous devrions ajouter que la justice consiste à faire le bien à nos amis s'ils sont vertueux et à causer du tort à nos ennemis s'ils sont méchants ». Que signifie cette déclaration de Socrate ?

Si nous examinons attentivement le commentaire de Socrate, nous constatons que le sage veut dire que la justice signifie que nous devons évaluer toutes les choses et même les personnes avec une balance de justice, et non avec nos désirs et nos émotions. La balance n'est pas animée par la rancune, elle ne connaît pas la partialité et ne sait pas flatter. Pour lui, tout est égal, que ce soit l'ivresse ou le blé, l'homme ou la femme, le juge ou l'accusé, il n'y a pas de différence entre eux.

C'est ainsi que nous devons être, et lorsque nous sommes confrontés à une situation qui nécessite un jugement, nous devons utiliser la raison et la logique, et non les émotions et les sentiments. Seule la raison confère légitimité à nos jugements et à nos décisions.

Socrate entend par-là que le bien est bien et le mal est mal, et que combattre nos ennemis est un devoir s'ils sont réellement nos ennemis, et aider nos amis est inévitable s'ils sont réellement nos amis. Il peut arriver que nous combattions un ennemi qui n'est pas vraiment un ennemi, ou que nous tendions la main à un ami injuste, et ainsi nous nous faisons du tort à nous-mêmes et à la justice, et nos jugements affectent notre société et touchent le monde qui nous entoure.

Socrate a donné une signification claire à la justice, la justice est « le choix pour les justes et le mal pour les méchants ». Mais ne devrions-nous pas contester cela ? Ne devrions-nous pas dire que la justice signifie appliquer la justice à tous et ne pas traiter les méchants de la même manière, et essayer de faire le bien pour eux au lieu du mal, et se rapprocher d'eux au lieu de les combattre ? Cette opinion peut sembler trop idéale, car la relation entre nous et nos ennemis ne sera jamais une relation humaine, mais une relation de conflit et de guerre où aucune voix ne l'emporte sur le bruit des armes. Mais sommes-nous sûrs de l'efficacité de cette politique ? Sommes-nous sérieux dans la lutte contre nos ennemis et dans leur haine ? Qu'a apporté l'humanité de la haine et du traitement équitable ?

Tout ce qu'a fait les Etats-Unis en Irak était contre le mal, selon sa thèse « guerre juste », et pourtant « l'Amérique bienveillante » a renforcé le mal en puissance et en influence dans les efforts



et la connaissance, et l'organisation « Daech » est sortie des cendres de la destruction comme le légendaire phénix.

Parler de justice et de son application nous amène à un sujet très sensible qui est « le rêve européen ». Ne voyez-vous pas qu'un nombre considérable des habitants du monde arabe cherchent ardemment à émigrer vers les pays de la justice, ils montent à bord des bateaux de la mort en disant « Allons en Europe, car il y a des dirigeants qui ne font de tort à personne ». Sont-ils vraiment comme ça ?

Est-il concevable de parler d'un Occident juste avec les étrangers naturalisés et en règle ? Absolument pas, l'Occident n'est pas juste.

Et est-ce que le mal est ce que l'Amérique considère comme mal ? Oui, en politique, celui qui détient le pouvoir détient la vérité, et comme exemple de cela, les Ukrainiens sont présentés comme des défenseurs de la paix mondiale et reçoivent le soutien de l'Occident, et les Européens sont autorisés à s'enrôler dans l'armée ukrainienne, tandis que les Palestiniens sont considérés comme des destructeurs et des terroristes, et on leur refuse l'armement et quiconque les soutient est considéré comme rebelle !

Tout le monde considère Poutine comme un criminel de guerre et la Russie comme un État voyou, mais l'Occident a considéré l'invasion de l'Irak comme un acte civilisé, et Bush a été qualifié de héros et l'armée américaine a été louée pour ses actions en Irak, même si le scandale d'Abou Ghraib suffirait à envoyer Bush en prison pour un million d'années, et les actions des États-Unis en Afghanistan ont été soutenues, même si leurs soldats ont commis les pires crimes !

On ne devrait pas qualifier les pays occidentaux de « pays justes », car cela est contradictoire, illogique et incorrect. Ce sont des pays démocratiques et avancés merveilleusement, mais ils ne sont jamais justes, car leur justice n'est pas intrinsèquement juste, mais plutôt une justice sélective.

Ce qui se passe en Catalogne et ce qui s'est passé en France avec les « Gilets jaunes » en est la meilleure preuve ; la justice des pays européens résulte de leur connaissance du pouvoir de leurs peuples, de leur amour pour la liberté et de leur disposition à brûler leurs pays pour la réclamer. C'est pourquoi nous voyons les dirigeants de ces pays traiter avec beaucoup de prudence les questions sociales susceptibles d'agiter les rues.

Mais ils traitent le Tiers-monde comme des serviteurs à leurs portes, considérant leurs peuples comme des bêtes conduites sans pensée ni décision, traitant les citoyens du Tiers-monde avec toute la brutalité et la saleté pos-

sibles, agissant contre la justice dont ils se vantent, et démentant ceux de notre propre race, nés dans ces pays, comme « Jean-Paul Sartre » qui s'est opposé à la France et a écrit sur ses crimes en Algérie, et l'Américain « Noam Chomsky » qui a consacré sa plume à dénoncer les machinations des États-Unis d'Amérique.

Les pays européens ont été et restent un obstacle au développement des pays du Tiers-monde, qui protège les despotes ? Merkel n'a-t-elle pas rencontré Sissi ? Qui pille les richesses de l'Afrique ? Le monde n'a-t-il pas entendu le ministre italien parler du pillage de la France des richesses de l'Afrique ? Qui bombarde les civils innocents ? N'avons-nous pas entendu le bruit des obus de mortier frappant les maisons des Yéménites et des Syriens ? Qui est intervenu pour étouffer les révoltes syrienne, égyptienne et tunisienne ? Et qui a privé les Africains de leur propre richesse ? Qui soutient l'entité sioniste contre les Palestiniens opprimés ?

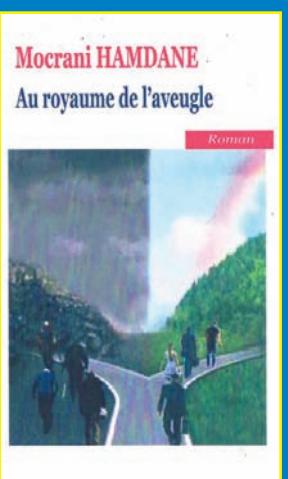
Certaines personnes considèrent un pays comme la France comme un modèle de civilisation et d'humanité, malgré son terrible bilan en Afrique, qui n'est pas encore effacé, et les écrits se poursuivent au Mali et dans d'autres pays.

Certains disent : « La France vous a accueillis après avoir fui vos pays ! ».

C'est comme des moutons aimant leur berger, car il les nourrit et les protège, même si le berger ne le fait que pour les abattre ou les vendre. Tout individu non rationnel dans sa pensée est plus proche de l'animalité que de l'humanité, et certains ont dépassé l'animalité dans leur bestialité, c'est pourquoi Dieu Tout-Puissant a dit dans Son Noble Livre : « Pensses-tu que la plupart d'entre eux entendent ou raisonnent ? Ils ne sont que comme le bétail et même plus égarés dans leur chemin. »

La France et les pays occidentaux sont les premiers responsables de tous les malheurs de l'Afrique, et cela n'exige pas une intelligence extraordinaire ou une connaissance approfondie, il suffit d'avoir un esprit et une personnalité non écrasés pour comprendre la vérité.

En conclusion, si l'Occident est juste envers ses citoyens, cela ne signifie, en aucun cas, qu'il est juste, car la justice est loin d'être la politique occidentale, ils sont des adversaires qui ne s'entendent pas en raison d'un différend historique et d'un conflit difficile à résoudre même pour les plus éminents psychologues. L'Occidental restera convaincu de sa supériorité sur toutes les nations, ce qui aveugle son discernement et obscurcit sa vision, et s'il en fait appel aux gens, il les satisfait, mais s'il les insulte ou les sous-estime, il les domine.



**AU ROYAUME
DE L'AVEUGLE.**
**Roman de Mocrani
Hamdane. Editions
La Pensée, Tizi Ouzou,
2018, 203 pages***

Un petit village de Kabylie. Là-haut sur la montagne. Un point minuscule avec ses cinq mille habitants. Une population vivant en paix et dans la fraternité sous la tutelle d'un comité du village présidé par un homme plein de sagesse. Une nature généreuse. Tout pour être heureux !

Hélas, un jour, un pauvre hère apparaît, aveugle, cherchant son chemin. Il est accueilli, aidé... et il lui est même offert une hospitalité sans limites par la famille la plus aisée.

Grâce à sa «culture» religieuse subtilement distillée, en raison d'un sens psychologique aiguisé, il s'impose peu à peu... et s'installe définitivement, prenant femme et se faisant même construire une maison. Peu à peu, il s'érigé en véritable «marabout». Tous les sceptiques sont écartés lorsqu'ils ne sont pas mystérieusement éliminés physiquement.

Il prend ainsi le pouvoir du vil-

LE POUVOIR DE L'IGNORANCE

lage. Ses sbires (venant d'ailleurs pour les «missions spéciales») s'en ironnent même jusqu'à molester et à humilier les femmes (non voilées).

Au départ, les réactions sont timides... mais la résistance va, peu à peu, et clandestinement s'organiser. Pour «éradiquer» définitivement le problème. Aux grands maux... les grands moyens.

L'Auteur : Né en décembre 1943 à Tizi-Gheniff (Tizi-Ouzou). Longue carrière dans l'enseignement (instituteur, directeur d'école primaire, prof de collège, prof de lycée, directeur de collège...). Déjà auteur de deux autres romans (en 2023 et 2016)

Table des matières : Première partie : Une vallée riche et paisible/ Deuxième partie : Le complot/ Troisième partie : A quel saint se vouer ?

Extraits : «La vie réserve bien des surprises. Consciemment ou inconsciemment, peu importe, nous sommes en train de scier la branche sur laquelle nous sommes assis. La désillusion est grande quand cette branche tombera et nous entraînera dans sa chute. Nous regarderons alors avec regret les multiples blessures que nous aurons subies» (p 33), «Soyez honnêtes, braves, généreux, simples, tolérants, aidez les démunis si vous le pouvez, soutenez le faible dans sa détresse, défendez la veuve et l'orphelin, dites toujours la vérité quand elle peut apporter quelque chose de positif. Si on oublie tout cela, la pratique religieuse n'est alors qu'un simple rituel absurde» (p21)

Avis : Une actualité peut-être dépassée (celle du radicalisme islamiste et terroriste)... mais les plaies ne sont pas encore totalement cicatrisées car la bête immon-

de est toujours là, tapis, à l'affût de la moindre faiblesse. A lire, ne serait-ce que pour se souvenir et pour ne baisser la garde.

Citations : «Le soleil se moque des querelles des uns et des autres, encore moins de l'enfer ou du paradis. Il brille quand il a envie de briller... Il brille effectivement quand il en a envie, mais la lumière n'est pas la même pour tous. Pour certains, hélas, le jour n'est que la suite de la nuit» (p 109), «L'instituteur et l'institutrice n'ont pas seulement pour tâches d'inculquer des connaissances aux élèves qui leurs sont confiées. Ils ont aussi le devoir de former des hommes et des femmes de demain. Des hommes et des femmes conscients de leurs devoirs et de leurs droits, responsables à différents niveaux, qui réfléchissent, analysent et font la part des choses pour déceler le vrai du faux avant de prendre une décision, avant d'agir. Une erreur d'analyse conduit à un défaut de jugement qui peut faire beaucoup de mal surtout que, parfois, le mal ne peut être réparé» (p 146), «La première place exige savoir, savoir-faire et savoir-être. Quand on n'a pas ces qualités, on ne peut que commettre des erreurs lesquelles, en s'accumulant, conduisent inévitablement à l'anarchie» (p 184), «Le virus du mal ne disparaît jamais tout à fait. Il est toujours là, tapi dans l'ombre, prêt à frapper à la moindre occasion, à Luda ou ailleurs, le lieu importe peu» (p201)

* (Note : Lorsque le prix n'est pas indiqué, cela veut seulement dire qu'il n'est pas noté -pour plusieurs raisons dont certaines assez objectives et compréhensibles - en quatrième de couverture comme le veut la réglementation)

Tous habitaient à Sfisef, un «village néant», un «sosie à l'insignifiance». Tous devaient se rendre chaque jour de l'année scolaire 1997, en minibus (un vieux fourgon) ou en taxi «clandestin», en aller-retour à des heures fixes, à quinze kilomètres, à leur établissement scolaire situé à Ain Adden. Parmi les douze, il y avait onze femmes (...)

Toutes heureuses de se retrouver et de retrouver leurs classes et leurs élèves. Mais, le visage crispé et la peur au ventre. Car... Au maquis terroriste, il y avait une «fatwa» interdisant aux femmes d'enseigner ou d'aller à l'école. Émise par un «fou de Dieu» au surnom sanguinaire : «Dhib El-Djiaâne», le loup affamé, déjà coupable, par égorgement, de mille et meurtres, toujours d'innocents (femmes, vieillards, bergers, automobilistes, enfants...).

Après une journée d'enseignement bien remplie, c'est le retour au domicile, toujours dans le même fourgon, suivi par un taxi avec quatre passagères.

Sur le chemin de retour, elles seront toutes (ainsi qu'un instituteur) égorgées par la horde sauvage(...) Plusieurs années après, Sfisef a quelque peu pansé ses blessures... à un prix

très, très fort. Puis vint Bouteflika qui, sous l'effet de discours «magiques», a imposé la «Concorde» et la «Réconciliation», comme si la «Rahma» ne suffisait pas... avec un peuple devenu masse qui suivit les «enjeux» sans rien comprendre». On en a oublié les victimes...

L'Auteur : Né en 1955 à Zed-dine (Ain Defla). Ancien professeur de philosophie, journaliste chroniqueur. Plusieurs ouvrages à son actif (romans, essais, nouvelles)

Extraits : (...) «Cette réconciliation avait surtout profité plus aux assaillants qu'à leurs victimes. «Cette paix à sens unique» avait fait naître chez tous ceux qui ont été écorchés dans leur chair comme une deuxième mort des leurs» (p115)

Avis: Emouvant. Se lit d'un trait...

Citations : «Comme le vampire qui se nourrit de sang, le loup affamé se désaltère de la peur des femmes» (p47), «Seule l'instruction libère l'esprit. Donne des ailes aux racines. Ouvre les chemins de l'avenir» (p 57), (...) «Il n'y a pas de lucidité sans liberté, et de liberté sans courage» (pp 115-116)

Ils étaient 12. Tous enseignants. Tous issus de familles modestes et/ou pauvres.

Début des années 1960, en pleine guerre froide

Analyse de la situation des Non alignés, à travers l'exemple de Ben Bella et Kennedy

Par Salah Lakoues

L'Algérie vient d'obtenir son indépendance de la France après une guerre sanglante. Le mouvement des Non alignés est en pleine expansion, regroupant des pays refusant de s'aligner sur les deux blocs : l'Est et l'Ouest.

L'invitation de Kennedy à Ben Bella : Kennedy, fervent défenseur de la décolonisation, a soutenu l'indépendance de l'Algérie. Son invitation à Ben Bella à la Maison Blanche symbolise son soutien à la nouvelle nation algérienne. Cette invitation est également une tentative de rallier l'Algérie au camp occidental.

Le refus de Ben Bella de se plier aux exigences de Kennedy : Ben Bella, figure de proue du mouvement des Non alignés, refuse de se soumettre à l'influence américaine. Sa visite à Cuba, en pleine crise des missiles, est un acte de défiance envers les États-Unis. Son discours à l'ONU met en lumière les contradictions de la politique occidentale et son exploitation des pays du Tiers monde.

Les implications de la position de Ben Bella : La position de Ben Bella affirme l'indépendance et la souveraineté de l'Algérie. Elle renforce le mouvement des Non alignés et son combat pour un nouvel ordre international plus juste.

Le héritage de Ben Bella : Ben Bella est considéré comme l'un des pères fondateurs de l'Unité africaine. Son combat pour la libération et l'unité du continent continue d'inspirer les générations actuelles. Son héritage est particulièrement important dans un contexte de mondialisation où l'Afrique doit faire face à de nouveaux défis.

La déclaration prophétique d'Ahmed Ben Bella : Lors de sa visite aux Amérindiens aux États-Unis en 1982, le président algérien Ahmed Ben Bella a prononcé un discours puissant et visionnaire qui a mis en garde contre les dangers de l'exploitation effrénée des ressources naturelles par les pays occidentaux.

Voici quelques points clés de sa déclaration : Critique du rythme d'exploitation des richesses de la terre; Ben Bella a condamné le rythme effréné auquel les pays occidentaux exploitent les ressources naturelles, suggérant que cela conduisait à un épuisement des ressources et à une catastrophe écologique.

Appel à la responsabilité et à la solidarité : Il a appelé les pays à assumer la responsabilité de leurs actes et à adopter un mode de vie plus durable et plus respectueux de l'environnement.

Vision d'un monde uni : Ben Bella a exprimé sa vision d'un monde uni où les peuples se battent ensemble pour protéger la planète et ses ressources pour les générations futures.

Prophétie et réalité : La déclaration de Ben Bella s'est avérée être une prophétie troublante. L'exploitation continue et souvent non durable des ressources naturelles a entraîné une série de problèmes environnementaux graves, tels que le changement climatique, la pollution, la déforestation et la perte de biodiversité. Le discours de Ben Bella a eu un impact important sur les mouvements écologistes et a contribué à sensibiliser aux dangers de l'exploitation excessive des ressources naturelles. Son message de responsabilité et de solidarité continue d'être pertinent aujourd'hui, alors que nous luttons contre les défis environnementaux du 21^e siècle.

Sonelgaz Un plan spécial pour sécuriser l'approvisionnement durant le Ramadan

S.M.

La direction de distribution de l'électricité et du gaz d'Oran, qui gère les deux communes de Bir El Djir et le chef-lieu de la wilaya, promet un mois sacré sans coupures. Cette direction annonce dans un communiqué un plan d'action « spécial » pour sécuriser l'approvisionnement des abonnés en électricité et gaz durant tout le mois sacré. « En anticipation du mois sacré du Ramadan et dans un souci constant d'assurer la qualité et la continuité de l'approvisionnement en électricité et en gaz, la Direction de la distribution de l'électricité et du gaz à Oran a élaboré un plan spécial. Ce plan vise à garantir un

service de qualité optimal tout au long du mois de Ramadan. Ainsi, les équipes de rotation ont été renforcées et leur disponibilité accrue pour une intervention rapide et efficace en cas de panne. Des équipes dédiées au gaz et à l'électricité ont été mobilisées pour assurer une rotation 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. De plus, les équipes présentes dans les agences commerciales ont été renforcées par des équipes d'entrepreneurs. Toutes ces équipes disposent d'un centre de rotation au niveau de la direction afin de coordonner efficacement les interventions et les réparations », précise-t-on dans un communiqué. Cette direction met aussi à la disposition de ses abonnés le numéro 3303 qui

est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ce numéro permet aux clients de signaler tout dysfonctionnement ou de poser des questions concernant les services. « En tant qu'entreprise responsable, Sonelgaz a décidé de suspendre l'opération de recouvrement des créances pendant tout le mois de Ramadan. Nous invitons donc ceux qui ont la capacité de régler leurs factures à se rendre dans l'une de nos agences commerciales à travers le territoire national ou à utiliser les différents services de paiement disponibles. La Direction de la distribution à Oran reste entièrement engagée à servir ses clients avec dévouement et leur souhaite un Ramadan bénî ».

El Braya

Plus de 400 millions DA pour des projets d'aménagement

La commune d'El Braya (Oran) a bénéficié, dernièrement, de plus de 400 millions DA pour la réalisation de projets d'aménagement, a indiqué, mardi, le wali d'Oran Saïd Sayoud. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection dans la commune d'El Braya, le même responsable a souligné que cette dernière a bénéficié d'importantes enveloppes financières de différentes sources de financement, pour la prise en charge de certains projets notamment de réhabilitation du réseau d'assainissement, d'aménagement urbain et des routes. Le wali a inspecté, lors de cette visite, le projet de réhabilitation de la station de relevage des eaux usées qui accueille quotidiennement environ 6.000 m³ de ces eaux des communes d'El Braya et Sidi Chahmi. Ce projet a été doté d'une enveloppe financière de 50

millions DA et les travaux seront lancés une fois achevée la révision du cahier de charges au niveau du secrétariat général de la wilaya. Supervisé par la direction des ressources en eau, ce projet prévoit la réalisation de deux réservoirs pour l'épuration des eaux usées et d'une nouvelle station de récupération des eaux usées au même site et leur attribution à la commune d'El Braya. L'ancienne station sera destinée à recevoir les eaux usées provenant de la commune de Sidi Chahmi. M. Sayoud a également annoncé une enveloppe de 200 millions DA sur le budget de la wilaya pour financer le projet de réalisation d'une conduite de la station de relevage de la commune d'El Braya vers la station de traitement et d'épuration des eaux usées de la commune d'El Kerma sur une distance de 7 kilo-

mètres. Ce projet contribuera au traitement des eaux usées au niveau de la wilaya pour les transférer à l'irrigation agricole.

La même collectivité locale a bénéficié aussi d'une enveloppe financière de 80 millions DA au titre du programme communal de développement (PCD) pour la réalisation des travaux d'aménagement urbain de la commune et d'une autre de six millions DA pour l'achèvement du chemin menant vers le cimetière et d'autres montants pour la réalisation d'un terrain de boulisme. Le stade communal a aussi été destinataire d'une enveloppe de 70 millions DA pour la réalisation de la deuxième tranche des travaux d'aménagement portant sur la pelouse, des gradins de 1.800 spectateurs, l'aménagement externe et l'éclairage à l'intérieur et l'extérieur du stade.

Solidarité

Plus de 9.000 repas distribués le premier jour du Ramadan

J.Boukraa

Durant le premier jour du Ramadan, l'esprit de solidarité et de générosité a été pleinement manifesté. A Oran plus de 9.000 repas d'Iftar ont été distribués aux nécessiteux, aux voyageurs et aux démunis, selon un bilan communiqué par la wilaya. Cette action louable démontre l'engagement de la société envers les valeurs de solidarité et d'entraide, et rappelle l'importance de soutenir ceux qui sont dans le besoin, en particulier pendant ce mois de piété et de générosité. Principalement, ces restos sont destinés aux démunis et autres sans-abri. Cependant, une autre catégorie de visiteurs fréquente de plus en plus

ces endroits : des salariés, retraités, femmes, étudiants. Même les familles de classe moyenne n'hésitent pas à recourir à ces espaces pour s'y approvisionner.

Les repas servis comprennent notamment du lait, des dattes, une soupe (chorba), un plat de résistance avec viande ou poulet, dinde, jus ou limonade, un dessert et des gâteaux orientaux. Chaque année durant le mois de Ramadan, un nombre croissant de restaurants de charité ouvrent leurs portes pour offrir des repas chauds d'Iftar aux nécessiteux et aux passants. Cette année la direction des affaires sociales a délivré plus de 100 licences pour l'ouverture de restaurants de bienfaisance dans le but de fournir des

repas aux jeûneurs parmi les voyageurs, les nécessiteux et d'autres encore. Ces licences ont été émises conformément aux décisions prises par le comité de wilaya de surveillance des restaurants.

Ces établissements, gérés par des bénévoles dévoués, deviennent des points de rassemblement pour ceux qui ont du mal à se nourrir pendant ce mois sacré. En parallèle, une commission de suivi des restaurants de solidarité a été mise en place pour garantir le respect des normes sanitaires et sociales. Cette commission, composée de médecins de la direction de la santé et de la population, effectuera des contrôles réguliers pour assurer la qualité des repas servis et la sécurité des bénéficiaires.

SEOR

Des perturbations dans l'AEP dans la partie ouest de la wilaya

Des perturbations dans l'alimentation en eau potable toucheront la partie ouest de la wilaya d'Oran, en raison de la baisse de production de la station de dessalement d'eau de mer de Chatt El Hilal (Aïn Témouchent), a-t-on appris auprès de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR).

La baisse de production de la station de dessalement d'eau de mer de Chatt El Hilal (Aïn Témouchent) a été entamée lundi soir, en raison de l'augmentation des résidus dans

l'eau de mer, à cause des dernières intempéries, a-t-on précisé, ajoutant que la SDEM de Chatt El Hilal a baissé sa production de 60%. La station de dessalement d'eau de Chatt El Hilal d'une capacité de 200.000 mètres cubes par jour est la source d'alimentation principale du côté ouest de la wilaya d'Oran, notamment les daïras de Boutléïs et d'Aïn El Turck, a-t-on rappelé, ajoutant que ce volume en profitera également à la wilaya d'Aïn Témouchent. La baisse de la produc-

tion réduit la part de la wilaya d'Oran à 20.000 m³, pouvant ainsi causer des perturbations importantes en AEP, a-t-on souligné, notant que le programme habituel de l'alimentation en eau potable reprendra dès le retour de la station à sa production initiale. Il y a lieu de noter que la partie ouest de la wilaya, notamment les trois communes de la daïra d'Aïn El Turck (Aïn El Turck, El Ancor, Bousfer), est considérée comme le dernier point noir en matière d'alimentation en eau potable.

USTOMB

Une délégation de l'université américaine Avila en visite

S. M.

s'inscrit dans le cadre de la convention de jumelage entre notre université et l'Université d'Avila, signée le lundi 23 mai 2023 au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à Alger. Cette convention, initiée par notre tutelle, s'inscrit dans la politique d'ouverture des universités algériennes à leur environnement international, en particulier les universités américaines.

Le jumelage établi vise à renforcer les relations bilatérales de coopération en matière d'encadrement et de recherche dans divers domaines et spécialités. Notamment, un projet de convention de partenariat de double diplôme avec l'Université d'Avila a été lancé le 20 décembre 2023 par visioconférence. Ce projet offrira aux étudiants de l'USTO-MB l'opportunité de suivre des cours à l'Université d'Avila et d'obtenir un diplôme de cette prestigieuse institution. De plus, cette collaboration pourrait impliquer un soutien mutuel dans l'enseignement par l'anglais», souligne-t-on.

Le directeur du développement des affaires de l'université américaine a participé à une rencontre à l'auditorium de l'USTO-MB en présences des étudiants, des enseignants et des travailleurs. Après l'allocution de bienvenue de M. le Pr Hamou Ahmed, recteur de l'USTO-MB, Monsieur Ghosheh a présenté son université, son système de formation, les spécialités assurées, les effectifs, ainsi que les opportunités qui s'ouvrent aux étudiants étrangers. « Cette visite

Haï Coca

Un jeune enlevé libéré par les gendarmes

K. Assia

caliser l'emplacement des auteurs de cet enlèvement qui avaient emprunté des accès dangereux, au niveau de la forêt de la vierge. Ainsi et une fois l'endroit localisé, les gendarmes ont bloqué tous les accès et leur intervention a permis de libérer la victime qui se trouvait dans le coffre arrière du véhicule, les mains ligotées.

Deux jeunes âgés de 20 ans originaires d'Oran ont été arrêtés et conduits au siège de la brigade

pour le complément de l'enquête. Ils seront présentés au tribunal pour enlèvement sous la menace et violence.

Sur ce, les gendarmes ont réactivé leur plan exceptionnel spécial

enlèvement et l'exploitation du renseignement ont permis de lo-

caliser l'emplacement des auteurs de cet enlèvement qui avaient emprunté des accès dangereux, au niveau de la forêt de la vierge. Ainsi et une fois l'endroit localisé, les gendarmes ont bloqué tous les accès et leur intervention a permis de libérer la victime qui se trouvait dans le coffre arrière du véhicule, les mains ligotées.

Deux jeunes âgés de 20 ans originaires d'Oran ont été arrêtés et conduits au siège de la brigade

pour le complément de l'enquête.

Ils seront présentés au tribunal pour enlèvement sous la menace et violence.

Sur ce, les gendarmes ont réactivé leur plan exceptionnel spécial

enlèvement et l'exploitation du renseignement ont permis de lo-

caliser l'emplacement des auteurs de cet enlèvement qui avaient emprunté des accès dangereux, au niveau de la forêt de la vierge. Ainsi et une fois l'endroit localisé, les gendarmes ont bloqué tous les accès et leur intervention a permis de libérer la victime qui se trouvait dans le coffre arrière du véhicule, les mains ligotées.

Deux jeunes âgés de 20 ans originaires d'Oran ont été arrêtés et conduits au siège de la brigade

pour le complément de l'enquête.

Ils seront présentés au tribunal pour enlèvement sous la menace et violence.

Sur ce, les gendarmes ont réactivé leur plan exceptionnel spécial

enlèvement et l'exploitation du renseignement ont permis de lo-

caliser l'emplacement des auteurs de cet enlèvement qui avaient emprunté des accès dangereux, au niveau de la forêt de la vierge. Ainsi et une fois l'endroit localisé, les gendarmes ont bloqué tous les accès et leur intervention a permis de libérer la victime qui se trouvait dans le coffre arrière du véhicule, les mains ligotées.

Deux jeunes âgés de 20 ans originaires d'Oran ont été arrêtés et conduits au siège de la brigade

pour le complément de l'enquête.

Ils seront présentés au tribunal pour enlèvement sous la menace et violence.

Sur ce, les gendarmes ont réactivé leur plan exceptionnel spécial

enlèvement et l'exploitation du renseignement ont permis de lo-

caliser l'emplacement des auteurs de cet enlèvement qui avaient emprunté des accès dangereux, au niveau de la forêt de la vierge. Ainsi et une fois l'endroit localisé, les gendarmes ont bloqué tous les accès et leur intervention a permis de libérer la victime qui se trouvait dans le coffre arrière du véhicule, les mains ligotées.

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

Zougar Fatma, 79 ans, St Eugène

Berezag Wahid, 63 ans, St Pierre

Boussetela Miloud, 90 ans, centre-ville

Souafi Fatma, 89 ans, Ain El Beïda

Horaires des prières pour Oran et ses environs

04 ramadhan 1445

El Fedjr
05h54

Dohr
13h13

Assar
16h36

Maghreb
19h13

Icha
20h29



TLEMCEN

Des agriculteurs dans la tourmente

Khaled Boumediene

Alors que l'arrêté interministériel fixant les modalités et les délais de conformité des terres mises en valeur relevant du domaine privé de l'Etat est entré en vigueur le 29 novembre 2022, de nombreux agriculteurs de la wilaya ayant déposé leurs demandes et dossiers auprès de la direction des services agricoles, attendent toujours l'octroi de leur arrêté de concession au titre de la mise en conformité des terres agricoles. « La commission, instituée à cet effet auprès du wali, chargée de cette opération d'assainissement des dossiers de mise en conformité, a émis un avis défavorable à nos demandes pour des motifs liés principalement aux autorisations délivrées par les administrations compétentes des forages, des aménagements et des constructions de hangars bâties il y a plusieurs années », affirment des agriculteurs. Et d'ajouter : « Il nous est pratiquement impossible de satisfaire cette demande de présentation de tous ces documents exigés par la commission car à l'époque on ne disposait pas de titres de propriété de nos terres, qui n'ont pas fait non

plus l'objet de procédures d'identification, de délimitation et d'attribution réglementaire. De même, l'opération de recensement n'a pas été entamée conformément aux procédures en vigueur portant assainissement du foncier agricole. Autre chose, nos terres n'ont jamais fait l'objet de contentieux particuliers ou de conflits inter-exploitants, comme c'est exigé par cet arrêté interministériel ».

Selon un membre de la commission de mise en conformité « la commission doit s'assurer de l'état d'exploitation de la parcelle de terrain, objet de mise en conformité et des investissements réalisés. Elle doit vérifier la nature juridique de la parcelle de terrain et son origine et valider la superficie de la parcelle de terrain devant faire l'objet de mise en conformité ».

La commission de mise en conformité est dotée d'un comité chargé de constater l'état d'exploitation de la parcelle de terrain et les investissements réalisés. Le bénéficiaire de la concession de mise en conformité procédera ensuite à la signature du cahier des charges au niveau de la direction de l'office national des terres agricoles de la wilaya. Le respect des conditions de

mise en valeur des terres par les concessionnaires sera suivi et vérifié par les directeurs de wilayas de l'ONTA, en collaboration avec les représentants de la direction des services agricoles de la wilaya. Les deux organismes veilleront à ce que les activités soient conformes au plan d'action approuvé par la commission et aux termes du cahier des charges ».

Les agriculteurs concernés par ces manquements aux obligations imposées par cet arrêté interministériel espèrent que des solutions soient trouvées à leur situation et souhaitent la réduction des formalités administratives, afin de faciliter de manière transparente et rapide leur accès aux terres agricoles.

Par ailleurs, ce même casse-tête touche certains agriculteurs qui courent derrière leur acte de concession au niveau de la direction des domaines publics. « Ces lenteurs d'établissements d'actes de concession nous empêchent vraiment de se libérer pour contribuer à accroître notre productivité, et atteindre les objectifs et aussi à garantir la sécurité alimentaire tant souhaitée par les pouvoirs publics », assurent ces agriculteurs.

TINDOUF

Une formation pour l'exploitation du minerai de fer de Gara-Djebilet

Une première session de formation des travailleurs de l'entreprise nationale de fer et de l'acier (FERAAL) pour l'exploitation du gisement de Gara-Djebilet vient d'être lancée dans la wilaya de Tindouf. Dans ce cadre, le président directeur général (PDG) du groupe industriel public SONAREM, Mohamed Sakhr Harami, a souligné que "la formation des employés, ingénieurs et techniciens pour le projet d'exploitation et de valorisation du minerai de fer de Gara-Djebilet constitue un grand pas dans le processus de concrétisation de ce projet structurant".

Dans son intervention lors de la cérémonie du lancement de cette session, en présence du Président-directeur général de la Sonarem, filiale formation, Djebbar Mhidi, le président-directeur général de Feraal, Ahmed Benabbès, et des autorités locales, M. Harami a indiqué "que cette session traduit que le projet va bon train vers les objectifs escomptés".

Le même responsable a fait sa-

voir que "la Sonarem a mis au point un riche programme de formation et de qualification des compétences de gestion des projets miniers", ajoutant que "les jeunes de la wilaya devraient, pour leur part, bénéficier, d'un programme de formation théorique au niveau de l'institut national de la formation professionnelle et d'un volet pratique au niveau des mines relevant de la Sonarem". "Ces sessions de formation permettront aux jeunes d'acquérir des expériences nécessaires requises pour l'exploitation du gisement de Gara-Djebilet", a fait savoir le Pdg du groupe industriel public Sonarem, qui a soutenu que "ces cadres à former devraient, pour leur part, contribuer, à la formation d'une relève compétente de cadres et recrues au gisement".

Le président-directeur général de la Sonarem, filiale formation, Djebbar Mhidi, a, à cette occasion, procédé à la signature des contrats de travail de la première promotion, composée de 21 cadres qualifiés au projet d'exploitation et de valorisa-

tion du minerai de fer de Gara-Djebilet, leur permettant aussi de bénéficier des stages de deux et trois mois à Tindouf avant de suivre des stages au niveau des projets miniers de la Sonarem. M. Mhidi a, à ce titre, convié, les cadres contractuels de tirer profit des sessions de formation pour leur sécurité, la préservation et la maintenance des équipements et la réalisation des objectifs escomptés. Dans une déclaration à l'APS, le président-directeur général de l'entreprises Feraal, Ahmed Benabbès a indiqué que "les efforts de la Sonarem devront contribuer à l'exploitation effective du gisement de Gara-Djebilet par des compétences nationales et d'autres jeunes de la région de Tindouf à préparer techniquement en prévision de 2025 pour assumer leur mission". Pour leur part, des signataires des contrats de placement se sont déclarés prêts à vivre cette nouvelle expérience et ambitionnent de contribuer au développement de l'industrie minière dans la wilaya de Tindouf.

MASCARA

Perturbations dans l'alimentation en eau potable

Sept (7) communes de la wilaya de Mascara connaissent depuis, mardi, des perturbations dans l'alimentation en eau potable suite aux travaux de maintenance, a-t-on appris d'un communiqué de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE).

Selon la même source, ces perturbations concernent les communes de Mohammadia, Sidi Abdelloumen, Mactaa Douz, El Ghomri, Sedjra et Fraguig, en raison des travaux qui ont été entamés pour l'en-

tretien et la maintenance de la canalisation de drainage principale de diamètre 900 millimètres du système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO) approvisionne le couloir de Mohammadia-Sidi Abdelloumen. La situation d'alimentation en eau potable devrait reprendre "progressivement" au niveau des communes sus-indiquées, à partir de mercredi après-midi, immédiatement après l'achèvement des travaux, selon le communiqué.

TIARET

Le réseau d'électricité renforcé

Pas moins de 761 habitations rurales dans la wilaya de Tiaret ont été raccordées récemment au réseau d'électricité, selon le directeur de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de Tiaret, Mohamed Belarbi.

La même source a indiqué que 28 zones réparties à travers la majorité des communes avaient bénéficié de ce projet, lequel a permis de raccorder des groupements d'habitat rural et des habitations éparses au réseau d'électricité d'une longueur de 501,7 kilomètres pour un coût de réalisation de 2,7

milliards DA. Cette opération dont a bénéficié la wilaya entre dans le cadre du programme triennal (2023-2025) relatif à l'alimentation des zones enclavées et isolées par cette énergie. M. Belarbi a fait observer que les travaux se poursuivent pour raccorder 707 autres foyers répartis à travers 12 zones rurales à un réseau de 367 km pour un coût de 1,5 milliard DA. A noter que ce programme est financé dans le cadre d'un montage financier entre Sonelgaz et le ministère de l'Energie et des Mines, selon la même source.

NAÂMA

Des projets pour Mekmen Ben Amar

Une enveloppe financière évaluée à 150 millions de dinars a été allouée à la commune de Mekmen Ben Amar pour la concrétisation d'une série de projets de développement, selon le président de l'Assemblée populaire de cette collectivité locale.

Boumediene El Miloud a précisé que cette enveloppe budgétaire, affecté à la commune dans le cadre du programme d'appui au développement et de Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, au titre de l'année 2024, sera réservée au financement de plusieurs projets, dont la majorité sera lancée en travaux durant ce mois de mars. Les actions projetées par les élus de cette collectivité locale portent, notamment, sur la réalisation d'un groupe scolaire, d'un bureau de poste, ainsi que sur la réhabilitation du réseau d'assainissement des zones d'habitation de "Ettelli", "Zaidi Ramadane" et

« Ahmed Ben Bella », a fait savoir la même source.

Par ailleurs, une partie de cette dotation financière sera consacrée à la réalisation d'un jardin public et d'un stade de proximité devant être revêtu en gazon naturel et au parachèvement des travaux visant la réhabilitation du stade communal et à l'aménagement d'une aire de jeu pour enfants, sise au quartier des 250 logements ruraux. Le P/APC de Mekmen Ben Amar a, d'autre part, signalé que le chantier, en souffrance actuellement, du projet de réalisation d'une piscine de proximité au niveau du chef-lieu de commune "sera relancé", faisant observer à ce propos que la concrétisation du projet accuse un retard flagrant, en raison des tergiversations de l'entreprise à laquelle il a été confié, d'où la résiliation du contrat et le lancement de procédures pour le choix d'un autre outil de réalisation.

SAÏDA

Sept blessés dans une collision

Sept (7) personnes ont été grièvement blessées, dans un accident de la circulation survenu dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la protection civile. L'accident s'est produit mardi soir au niveau du chemin de wilaya (CW 4) dans son tronçon reliant les villages de Tamessa et Sidi Youcef relevant de la commune de Hassasna suite à une collision entre deux

véhicules faisant sept blessés à des degrés différents de gravité. Les agents de la protection civile sont intervenus pour fournir les premiers soins aux blessés et les acheminer vers l'établissement public hospitalier "EPH Maazouz Abdalkader" de Hassasna.

Les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Tiaret
Daira de Hamadia
Commune de Hamadia
NIF APC 098414355120234

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 du Alinéa 02 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de L'Assemblée Populaire Communale de Hamadia informe les soumissionnaires qui ont participé dans Avis d'appel d'Offre Nationale Ouvert Avec Exigence de Capacité Minimal N° 04 Paru en Date du 14/02/2024 Dans le Journal EL-DIWAN en langue Arabe et le 14/02/2024 Dans le Journal *le Quotidien d'Oran* en Langue Française Pour L'Opération suivante :

Réhabilitation Chemin Communal Reliant Entre CW 14 Vers Sidi-Belkharoubi
Sur Une Distance de 03 Km

L'attribution provisoire a été accordée au :

Désignation	Nom et Adresse de l'Entreprise	Montant Proposé	Code Fiscal	Délai Proposé	Note	Observation
Réhabilitation Chemin Communal Reliant Entre CW 14 Vers Sidi-Belkharoubi Sur Une Distance de 03 Km	TIRECHE NASSIREDINE TIARET	14.726.250.00DA	185143500281145	Jours 60	74	Acceptable

Les Soumissionnaires Non Retenus Ont Le Droit De Formuler Leur Recours Dans Les (10) Dix Jours Qui Suivent La Date De Publication De Cet Avis.

(Conformément à L'Article 82 Du Code Des et Des Marchés Publics Et Des Délégation Du Service Public).

Hamadia le 03/03/2024
Le Président de L'APC

ANEPE N° 2431003224 Le Quotidien d'Oran 14/03/2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA D'ORAN

وزارة السكن والuranisme والville
مديرية التجهيزات العمومية
ولاية وهران

NIF : 099831019295905

AVIS DE PRESELECTION

Concours National Restreint de la maîtrise d'œuvre N°13/2024

Monsieur le Wali représenté par Madame La Directrice Des Equipements Publics de la wilaya d'Oran, informe l'ensemble des bureaux d'études ayant participés au concours restreint N°13/2024 Relatif à la maîtrise d'œuvre «Étude et suivi pour la réalisation d'une école primaire type 2 au niveau du site des (2000+600) LPL AIN BEIDA commune ES-SENIAS wilaya d'Oran» (cites d'habitat intégrées programme 2024).

paru aux quotidiens en langue étrangère « Le quotidien d'Oran » le 07/02/2024, et en langue arabe « ELDJMHOURIA » le 07/02/2024, que la liste des bureaux d'études préselectionnés sont arrêtés comme suit :

LES BUREAUX D'ETUDES PRE-QUALIFIES pour la 2 Emme phase	
01	BET ELAGOUNE Mahmoud
02	LEMDANI Toufik
03	BOUCHEDJRA Fairouz
04	BET BOURAS Riad
05	Groupement CHM-PROJECT (BET CHERFI Mohamed – BET KEBIR Ilias – BET KECHAR Sofiane)
06	Groupement AD ARCHITECT Partners (BET ABOULHACENE Hassen – BET LAZREG Abdelmajid)
07	Groupement Archi T-B (Taleb Bouziane Boumediene – BET BENHABI Houssin)

Les candidats préselectionnés sont invités à remettre l'offre technique l'offre de prestation et l'offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée, indiquant la référence et l'objet du concours ainsi que la mention « offre technique » ou « offre de prestation » ou « offre financière », les enveloppes sont mises dans une enveloppe anonyme, comportant la mention :

A

Madame la Directrice des équipements publics de la Wilaya d'Oran
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »

Concours National D'architecture Restreint de la maîtrise d'œuvre N°13/2024

PROJET : «Étude et suivi pour la réalisation d'une école primaire type 2 au niveau du site des (2000+600) LPL AIN BEIDA commune ES-SENIAS wilaya d'Oran» (cites d'habitat intégrées programme 2024).

CONSISTANCE DES OFFRES :

I- OFFRE DES PRESTATIONS GRAPHIQUES

Comprend les pièces graphiques et écrites suivantes :

PIECES GRAPHIQUES

PIECES GRAPHIQUES SOUS FORMAT A2.

- Plan de situation à l'échelle appropriée.
- Plan de l'ensemble du projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat éch 1/200 ou 1/500
- Plan topographique.
- Plan de masse éch : 1 /500.
- Plans des différents niveaux éch : 1/100 ou 1/200.
- Façades et coupes éch : 1/200.
- Plans des voies et réseaux existants
- Perspectives et croquis d'ambiance faisant ressortir l'image du projet.
- Vues en 3D
- Une présentation du projet sur CD (fichier en PDF).
- Note méthodologique
- Contraintes et solutions proposées
- L'enveloppe scellée elle contient l'identification du candidat (Le Nom , la raison sociale, Numéro de portable, numéro de téléphone fixe, le numéro de fax, email s'il existe et l'adresse de la personne physique ou morale du candidat ainsi que le code du bureau d'études qui devra être constitué de cinq (05) chiffres.

NB : Le code choisi par le soumissionnaire contient 05 chiffres avec Type de police (Time new roman)

Taille de la police 16

PIECE ECRITE

Le mémoire explicatif du projet faisant ressortir ce qui suit :

- Présentation du projet (architecture, aménagement, le coût des travaux)
- L'inscription dans le site, options techniques et esthétiques
- Un tableau comparatif des surfaces du projet
- PV de visite du site à remplir le modèle du cahier des charges ci-joint en annexe

II- OFFRE TECHNIQUE

Comprend les documents suivant :

1. Le cahier des charges dument signé et renseigné portant la mention « lu et accepté »
2. La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
3. Protocole d'accord en cas de groupement : celui-ci devra indiquer les parts et les missions de chaque architecte avec précision du Chef de file disposant de la majorité des parts (plus de 51%).
4. Un mémoire technique justifiant ce qui suit :
 - a) Les Moyens humain à mettre à la disposition du projet justifié par des CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS et le certificat ou attestations de travail
 - b) Moyen matériel à mobiliser pour le projet

N.B : le mémoire technique est une pièce obligatoire. Toute offre ne contient pas le mémoire technique rempli conformément au modèle joint en annexe est une offre non conforme.

III- OFFRE FINANCIERE

Comprend

1. La lettre de soumission selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
2. Proposition d'honoraires (En TTC) pour la prestation de la maîtrise d'œuvre partie fixe et partie variable définie en annexes jointes au cahier des charges renseignées datées et signées :

- Annexe 01 évaluation des honoraires
- Annexe 02 (liste nominative des intervenants)

NB : Aucune information relative au montant de l'offre financière ne doit figurer dans les plis de prestations, sous peine de rejet de l'offre.

Dans cette deuxième phase, la date limite de dépôt des offres techniques, des prestations et les offres financières correspond aux derniers jours de la durée de préparation qui est de vingt 20 jours cette date est fixée à compter de la date de la première publication portée dans l'avis de la presse , cette date sera portée dans le courrier d'invitation transmis par le service contractant aux candidats préselectionné

* La date limite de dépôt des offres : Technique, De Prestations Graphiques Et Financière.

Correspond au dernier jour de la durée de préparation qui est de 20 jours, soit le..... à 12h00

*L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h00 en séance publique

Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours

*Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres de 30 jours augmenté de (3) trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

* Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DEP d'Oran pendant les 10 jours qui suivent l'ouverture des plis en vue d'éventuels compléments de dossiers.

*si le jour du dépôt et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos l'égal, la durée de préparation des offres et prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

N.B : Pour plus d'information les soumissionnaires doivent se référer aux dispositions du cahier des charges.

LA DIRECTRICE

ANEPE N° 2431003101 Le Quotidien d'Oran 14/03/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT

N° DAL

NIF/N°412002000031081

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales

La wilaya d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales relatif au : Acquisition des divers produits alimentaires au profit de la wilaya d'Oran en 06 lots séparés :

- **LOT 01** : Alimentation générale
- **LOT 02** : Fruits et légumes
- **LOT 03** : Viande blanche fraîche et œufs
- **LOT 04** : Viande rouge fraîche
- **LOT 05** : poisson
- **LOT 06** : Boulangerie et gâteaux

✓ L'appel d'offre faisant objet du présent cahier des charges s'adresse aux :

Pour lot N°01, 03, 04 et 05 :

importateur, distributeurs qualifiés, grossiste et détaillant dont l'activité doit être compatible avec la nature du projet (nature lots) justifier par un registre de commerce avec le code y afférent,

LOT 01 : Alimentation générale

LOT 03 : Viande blanche fraîche et œufs

LOT 04 : Viande rouge fraîche

LOT 05 : poisson

LOT N°02 Fruits Et Légumes: s'adresse aux mandataires détenant le code d'activité afférent dans le registre de commerce à savoir d'un agrément ou autorisation – d'exploitation délivré par les services compétentes

Capacité technique : avoir déjà réalisé au moins un projet de la même nature justifié par une attestation de bonne exécution délivré par un maître d'ouvrage public.

Pour les lots 01, 02, 03, 04 et 05.

POUR LOT N°06: BOULANGERIE ET GATEAUX

- registre de commerce boulangerie et gâteaux ou micro entreprise avec le code y afférent l'activité doit être compatible avec la nature.

Capacité financière:

- Capacité financière : ayant réalisé un chiffre d'affaire du bilan des trois (03) dernières années (moyenne pondérée) égale ou supérieure :

LOT 01 : Alimentation générale 15 000 000,00 da

LOT 02 : Fruits et légumes 12 000 000,00 da

LOT 03 : Viande blanche fraîche et œufs 14 000 000,00 da

LOT 04 : Viande rouge fraîche 14 000 000,00 da

LOT 05 : poisson 14 000 000,00 da

- NB : le soumissionnaire peut soumissionner dans un (01) ou plusieurs lots peut être retenue au un ou plusieurs lots Possédant un registre de commerce avec le code y afférent

Peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la Wilaya d'Oran -Direction de l'Administration Locale- 9^e étage « bureau des marchés » contre paiement de quatre mille dinars (6000 DA) auprès de Mr le trésorier de la Wilaya d'Oran et menés du cachet du l'entreprise.

> Les offres doivent être adressées dans (04) plus séparés :

G) Dossier de candidature contient :

- 1- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remplie datée et signée par le soumissionnaire
- 2- Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) remplie datée et signée par le soumissionnaire
- 3- Copie du statut du soumissionnaire avec ses éventuels modifcatifs dans le Cas celui-ci est une personne morale ;
- 4- Copie du registre de commerce électronique.
- 5- Mise à jour CNAS, et CASNOS en cours de validité
- 6- Extrait de rôles apurés ou avec un échéancier de paiement.
- 7- Copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux (pour les SARL-EURL-SNC-SCS-SPA) de la dernière année.
- 8- Copie de numéro d'identification fiscale « NIF »
- 9- Attestation de bonne exécution dument signée par les services contractant références professionnelles
- 10- Document relatif aux pouvoirs habilitants la personne à engager l'entreprise le cas échéant.
- 11- Copie des bilans financiers des trois dernières années, visé par les services des impôts.
- 14- Références bancaires (attestation de solvabilité ou document équivalent, domiciliation bancaires) le cas échéant.
- 15- agrément sanitaire en cours validité .

H) L'offre technique contient :

- 1- Une déclaration à soucrire (selon modèle ci-joint) remplis daté et signé ;
- 2- Le présent cahier des charges dument signé par le soumissionnaire ; portant à la dernière page ; la mention manuscrite « tu et accepté »
- 3- La lettre d'engagement pour le délai de livraison proposé (selon modèle ci-joint) datée et signée ;
- 9- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : mémoire technique justificatif et tous autres documents exigés en application des dispositions de l'article 78 du DP n°15-247.

I) L'offre Financière contient :

- 7- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) remplie, signée, daté et cachetée
- 8- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- 9- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

WILAYA D'ORAN

Direction de l'Administration Locale

Avis d'appel d'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales

La wilaya d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales relatif au : Acquisition des divers produits alimentaires au profit de la wilaya d'Oran en 04 lots séparés :

Acquisition des divers produits alimentaires au profit de la wilaya d'Oran en 06 lots séparés :

- **LOT 01** : Alimentation générale
- **LOT 02** : Fruits et légumes
- **LOT 03** : Viande blanche fraîche et œufs
- **LOT 04** : Viande rouge fraîche
- **LOT 05** : poisson
- **LOT 06** : Boulangerie et gâteaux

(Soumission à ne pas ouvrir)

Le délai de dépôt des offres est fixé à (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, de 08h00 à 12h00. L'ouverture des offres techniques et financières aura lieu le même jour à 14h00 au Siège Wilaya d'Oran- Direction de l'Administration Locale - 9^e étage.

L'ouverture des plis sera publique avec la participation des soumissionnaires

LE WALI

EMPLOIS

■ Famille à Oran cherche une femme de ménage Tél 0562 69 64 13

APPARTEMENTS

■ Loue/vends ou éch à Tiaret, contre similaire à Oran. Etude tt/propos, appr F5/F6, C/ V, 03 faç. 2 ét. t/ensol, ouest-nord, dans cité clôturée par 4 bâti. parking. proxi.univ-CEG-école-lycée-police-Ptt-Hamam. Tt comm à (~ 800m) – Tél : 0557.74.60.91/ 0558.29.57.69

■ Résidence Lolo vous propose des F4 – 115 m², chambre parentale, cuisine équipée, réservoir, 2 façades, matériel de construction du 1^{er} choix, à Seddikia (Oran) station. facile – Tél : 0779.75.63.20

■ Vends appartement F4 au 1^{er} étage de 80 m², refait à neuf, au '56 logements', Haï Fel-laoucen (ex El Barki) Tél : 0550.73..21.57

PENSÉE

Le 13 mars

2015, nous a quittés notre cher père et



mari HAMAN Zoubir, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu de prier pour son âme et que Dieu l'accueille dans Son Vaste Paradis.

إنا لله وانتا إلينه راجعون

■ Vends appartement F6, acté, sup 200 m², centre-ville convertible en 02 apparts, 02 portes entrées. Contacter 0698.34.22.23

VILLAS

■ Vente villa cité résidentielle, stand. Haï Djamel Eddine, 03 faç, 4 niv, ttes comm. Jardin, piscine, 02 garages...530 m² + 02 apparts jumelés en un, 83 m², 1 rue de Mostaganem Oran, 1^{er} étage. Curieux s'abst. Tél : 0771.56.13.87-0770.32.90.24

■ Vends maison environ 160 m², actée + livret foncier – Rdc composée 3 pièces, cuisine, sdb et wc, avec olivier et figuier, à El Hassi, Haï Bouâmaâma, à côté station d'essence, sur la route – Tél : 0557.74.60.91/ 0558.29.57.69

■ Résidence Lolo vous propose des F4 – 115 m², chambre parentale, cuisine équipée, réservoir, 2 façades, matériel de construction du 1^{er} choix, à Seddikia (Oran) station. facile – Tél : 0779.75.63.20

■ Vend résidence 3 étages, bd Didouche Mourad A/Témouchent 25 salles, local 281 m², s/s 281 m², idéale pour banque, hôtel, clinique, S/des fêtes. Constr récente 2008. Tél : 0555.42.74.82 – 0676.37.69.32

LOCAUX

■ Loue sur bd principal C/V Tiaret, cafétéria en activité, équip. Complet, 02 faç, terrasse, prox univ-lycée-ITMA-CEG-Ecole. PRI- P.Police à Haï el Badr, lot n° 06, face ITMA, Rte Tiaret poss locat. F2 ds villa RDC + Loue attenant à la cafétéria 02 locaux 160 m², gaz, eau, élect + Vds 40 chaises neuves métal. Rembour. + cong. Horiz+ cong. Morsi. voir + Frigo gaz, buta et ville – Tél : 0557.74.60.91/ 0558.29.57.69

■ A vendre lot de terrain 175 m², 02 façades, à la plage du Puits, dans la commune de Béni-Saf , wilaya d'Aïn-Témouchent –Tel 0671.22.12.60

PENSÉE

Pensée pour ma maman



EMBAREK
Hadja Yamina

Neuf (9) ans
déjà depuis qu'elle m'a quittée ;
repose en paix

Allah Yarhmek. Des douaâs
pour elle dans ce mois sacré.
Puisse

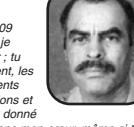
Allah lui accorder Sa Miséricorde et l'accueillir au Paradis

Ta fille Fatima de Paris

PENSÉE

LAMDAH AII 14/03/2009
14/03/2024 Cher papa, je

pense à toi chaque jour : tu me manques terriblement, les souvenirs de nos moments ensemble, nos discussions et tout l'amour que tu n'as donné restent bien présents dans mon cœur, même si tu n'es plus là physiquement. Je voulais tellement te dire à quel point tu me manques, tu étais bien plus qu'un père pour moi ; tu étais un exemple à suivre, un guide, un ami. Ta façon d'être, ta gentillesse et ta force m'ont toujours impressionnée et je réalise combien tu étais spécial. J'ai beaucoup appris de toi : comment affronter les défis comment traiter les autres avec respect et gentillesse. Ton absence est encore là et elle ne pourra jamais être comblée, mais je choisis de me rappeler les bons moments heureux que nous avons partagés pour célébrer ta vie remarquable et préservée ce que tu m'as appris : chaque jour je porte en moi ton amour et tes enseignements ce qui me donne la force d'avancer. Papa, même si tu n'es plus là en personne je sais que tu es toujours présent dans mon cœur, tu continues à m'inspirer à me guider et à veiller sur moi et de t'aimer profondément. Je suis reconnaissante pour tout ce que tu as fait pour moi.



Khalida Bent Bouiba

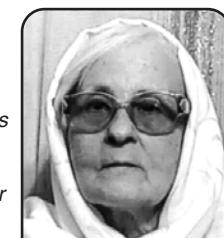
PENSÉE

Comme le temps passe vite ! Déjà une année s'est écoulée, aujourd'hui 14 mars 2024, depuis que

Mme MAGHRAOUI Djelloul née EL-MESTARI Aïcha, nous a quittés pour une destination meilleure. Un immense vide s'est ainsi creusé sans que nul n'a pu combler. Son époux, ses enfants et petits-enfants demandent à tous ceux et celles qui l'ont connue, aimée et appréciée, surtout ses collègues enseignants retraités de l'Education, de prier pour le repos de son âme.

Puisse Dieu Le Tout-Puissant lui accorder Sa Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis. Amine.

إنا لله وانتا إلينه راجعون



PENSÉE

A la mémoire de notre cher père :

El Moudjahed Ahmed KHELIFA

Encore une année s'ajoute aux quatre dernières années. Nous ne t'avons jamais oublié. Nos coeurs sont toujours avec toi. Nous sommes là, grands et petits enfants, pour continuer ce que tu nous as appris. Tu nous as enseigné la foi en Dieu. Que Dieu te bénisse.

إنا لله وانتا إلينه راجعون



HUISSIERS DE JUSTICE

محضرین قضائیین

لكل إعلاناتكم للبيع بالمزاد العلني في الجرائد الوطنية

Pour toutes vos publications de vos avis de vente aux enchères publiques Contactez-nous aux : 0555.05.90.10 Mail canalsurpub@yahoo.fr T/F 048.74.13.48 / 74.11.22

CANAL SUR : Marketing & Publicité

Conception-Rédaction & Publication de vos annonces publicitaires dans la Presse

Société recrute

Agent de sécurité

Conditions :

TF1

21.10 Mercato



Série policière - France - 2022

Saison 1 - Episode 1/8 : L'arrivée
Avec Arnaud Ducret, Manon Azem, Pierre-François Martin-Laval

Alors qu'il vient chercher la mère de ses deux enfants à Roissy-Charles de Gaulle au moment de l'arrivée tant attendue de la nouvelle recrue de l'OM, Thomas Chevalier, flic de la brigade financière, est obligé d'intervenir pour neutraliser un forcené qui a pris le footballeur en otage. Il use de son arme et blesse le joueur.

•2

21.10 Envoyé spécial



Présenté par Élise Lucet

- Temu, l'application qui rend fou le monde du commerce : plongée dans les coulisses de la nouvelle plateforme chinoise de e-commerce, qui totalise déjà plus de 900 millions d'utilisateurs ? - Le succès des échecs : depuis le confinement, les échecs reviennent en force dans le cœur des Français. - Promu grand maître après sa victoire contre le champion du monde Magnus Carlsen en septembre dernier, Maxime Vachier-Lagrave fait partie des meilleurs joueurs de la planète ?

TF1

21.10 Danse avec les stars



Saison 13 - Episode 4

Présenté par Camille Combal

Plusieurs célébrités, associées à des danseurs professionnels, interprètent des chorégraphies. Les couples sont ensuite notés par un jury de personnalités du monde artistique. Il est constitué de Fauve Hautot, Mel Charlot, Jean-Marc Génereux et Chris Marques. Au sein du casting de stars de cette treizième saison de danse de couple figurent notamment l'acteur américain James Denton («Desperate Housewives»), l'animatrice franco-brésilienne Cristina Córdula...

•2

21.10 Simon Coleman



Série policière - France - 2022

Saison 1 - Episode 3

Avec Jean-Michel Tinivelli, Flavie Péan, Lilie Sussfeld
Lors d'un saut en chute libre entre copines, le parachute d'Agathe Fournier, 29 ans, ne s'ouvre pas. La jeune femme décède sous les yeux de ses amies Candice et Nora... Les trois amies préparent une exhibition pour une association en faveur des enfants défavorisés. L'enquête révèle qu'il s'agit d'un sabotage.

CANAL+ GRAND ECRAN

JEUDI

6

21.04 The Dark Knight, le chevalier noir



Film d'action - Etats-Unis - Grande-Bretagne - 2008

Avec Christian Bale, Heath Ledger, Aaron Eckhart, Michael Caine

Un nouveau gangster sème la zizanie chez les mafieux de Gotham City. Il s'agit du Joker, un sombre personnage dont la folie semble ne pas avoir de limite. Son but est d'abattre Batman et de rendre publique son identité. Dans le même temps, l'ambitieux Harvey Dent est nommé procureur. Il est bien décidé à nettoyer la ville.

W9

21.05 Le masque de l'araignée



Thriller - Etats-Unis - 2001

Avec Morgan Freeman, Dylan Baker, Monica Potter, Michael Wincott

Dans un pensionnat privé de la capitale, Megan Rose, une brillante élève, fille d'une actrice mondiale connue et d'un père sénateur, est enlevée. Tous les indices mènent à Gary Soneji, son professeur qui enseigne depuis deux ans dans l'établissement.

21.10 Pékin express



Saison 18

- Sur les traces du tigre d'or

Présenté par Stéphane Rotenberg

Après avoir quitté l'Indonésie, les candidats encore en lice participent à présent à leur première étape malaisienne. Les voici au sud ouest de l'île, à Malacca, ville portuaire marquée par 130 ans de colonisation portugaise et classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Leur journée débute par un petit déjeuner local peu ragoûtant leur faisant découvrir des spécialités inédites.

TMC

21.25 The Passenger



Film d'action - Etats-Unis - Grande-Bretagne - France - 2018

Avec Liam Neeson, Vera Farmiga, Jonathan Banks, Sam Neill

Michael MacCauley, agent en assurances consciencieux dans une entreprise new-yorkaise, mène une vie très bien réglée, rythmée par ses trajets quotidiens en train de banlieue. Alors qu'il vient d'apprendre qu'il était renvoyé après dix ans de bons et loyaux services, Michael, ancien policier, rejoint Alex, un ex-collègue dans un restaurant, avant de reprendre le train pour sa maison en banlieue.

CANAL+

21.09 Trigger Point



Série policière - Grande-Bretagne - 2024

Saison 2 - Episode 1/6

Avec Vicky McClure, Mark Stanley, Kris Hitchen, Natalie Simpson

Après avoir passé six mois en détachement à l'étranger, Lana Washington retrouve son poste au sein de la brigade des démineurs de la police à Londres. Elle doit intervenir dans une centrale électrique située dans la banlieue où une importante explosion a causé d'importants dégâts.

CINE + PREMIER

20.50 Tout l'argent du monde



Thriller - Etats-Unis - 2017

Avec Michelle Williams, Romain Duris, Mark Wahlberg

Rome, 1973. Des hommes masqués kidnappent Paul, le petit-fils de J. Paul Getty, un magnat du pétrole, mais aussi l'homme le plus riche du monde. Pour le milliardaire, l'enlèvement de son petit-fils préféré n'est pas une raison suffisante pour qu'il se sépare d'une partie de sa fortune.

CANAL+

21.10 Mystère à Venise



Film policier - Etats-Unis - Grande-Bretagne - Italie - 2023

Avec Kenneth Branagh, Kyle Allen, Camille Cottin, Jamie Dornan

En 1947, Hercule Poirot, qui veut se tenir loin des affaires criminelles, passe une paisible retraite à Venise, où il demande à son bras droit Vitale Portfoglio d'écartier impitoyablement tout solliciteur. Il fait une exception pour Ariadne Oliver, célèbre romancière dont les récits policiers connaissent un véritable succès public.

CINE + PREMIER

20.50 The Foreigner



Thriller - Grande-Bretagne - Etats-Unis - Chine - Inde - 2017

Avec Jackie Chan, Pierce Brosnan, Ray Fearon, Dermot Crowley

À Londres, Quan Ngoc Minh, restaurateur chinois et vétéran de guerre un peu vieux jeu, est le père très protecteur de Fan, une lycéenne sans histoire. Quand celle-ci meurt sous ses yeux dans un attentat à la bombe revendiqué par une faction de l'IRA, Quan, effondré, est contacté par la police, qui semble n'avoir aucune piste à suivre.

3

VENDREDI

6

21.10 Florent raconte Pagny



Après avoir longtemps cultivé une certaine pudeur vis-à-vis du grand public, Florent Pagny accepte de se raconter sans fard. Initié par le chanteur lui-même, le projet prend la forme d'un dialogue intimiste et complet avec la romancière Emmanuelle Cossio. Durant de longs mois, le chanteur livre sans détour sur son parcours singulier, depuis ses débuts jusqu'à l'immense popularité des années 90-2000.

CINE + FRISSON

20.50 Black Adam



Film d'action - Etats-Unis - Canada - Nouvelle-Zélande - Hongrie - 2022

Avec Dwayne Johnson, Aldis Hodge, Pierce Brosnan, Noah Centineo

Près de 5 000 ans après avoir été doté des pouvoirs tout-puissants et emprisonné tout aussi rapidement, Black Adam est libéré de sa tombe terrestre, prêt à faire régner sa forme unique de justice dans le monde moderne.

RTL9

20.55 Numéro quatre



Film de science-fiction - Etats-Unis - Inde - 2011

Avec Alex Pettyfer, Teresa Palmer, Timothy Olyphant, Dianna Agron

Avec Henri son mentor, John est en fuite perpétuelle. Tous deux sont des extraterrestres réfugiés sur Terre pour échapper à des créatures qui éliminent un à un les membres de leur race. Au quotidien, John doit se faire passer pour un lycéen normal. Mais il supporte de moins en moins la vie que lui impose Henri. Lors de son premier jour au lycée, John fait la connaissance de la jeune Sarah.

Bélier 21-03 au 20-04

Aujourd'hui, vous avez envie de faire la fête en réunissant vos proches autour d'un bon repas.

Taureau 21-04 au 21-05

Comment allier détente et activité professionnelle, découverte et loisirs, telle est la question que vous vous posez peut-être? Une formation ou un stage en vue, sans doute...

Gémeaux 22-05 au 21-06

Profitez de cette journée pour faire le point sur votre situation financière.

Cancer 22-06 au 22-07

Voilà une pleine Lune qui peut régler des tensions au sein de votre couple si vous savez rester à l'écoute et faire preuve d'indulgence.

Lion 23-07 au 23-08

Atteindre vos objectifs vous semble plus aisés que de coutume.

Vierge 24-08 au 23-09

Cette pleine lune est favorable à l'organisation d'une fête, d'un banquet ou d'une réunion d'amis autour d'une table ou de projets en communs.

Balance 24-09 au 23-10

Vous aurez la désagréable impression déjà vécue d'une trop longue attente inutile. Vous aurez raison de croire que rien ne se réalise sans peine.

Scorpion 24-10 au 22-11

Un stage ou une formation devrait vous permettre de multiplier les contacts et d'entrevoir différemment votre vie.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Ne nous laissez pas emporter par la colère pour de petits détails sans importance.

Capricorne 22-12 au 20-01

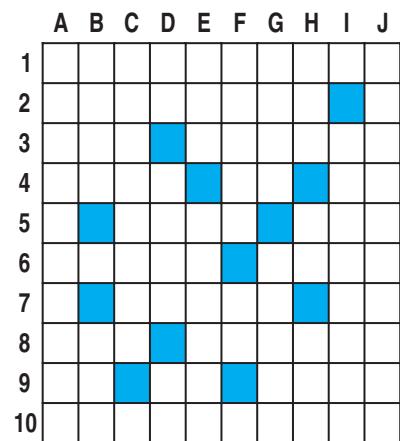
La journée est favorable à de nouvelles aventures et à casser la routine !

Verseau 21-01 au 18-02

La pleine lune affectant les deux secteurs santé de votre thème, elle peut révéler une faiblesse de l'organisme.

Poissons 19-02 au 20-03

Cette pleine lune met en exergue vos capacités créatrices et vos projets.



Horizontalement:

- Manquent d'entretien.
- A un sens.
- Regardant.
- Siffler beaucoup.
- Ils l'ont eu, les co-cos ! Article.
- Tranche de bonheur.
- Tape sur le cigare.
- Batterie de coucous.
- Tombé au poil.
- Fait un cuir.
- Révolta.
- A dos.
- Possessif.
- Dos.
- Pris. Note.
- Mer.
- C'est pas la joie !

Verticalement:

- Font des tours et des détours.
- Oiseaux. Agrément.
- Passage.
- C'est-à-dire. Représ.
- Passé dans la joie.
- Accord nucléaire.
- Repas de première nécessité.
- Bon pour le service ! Code de la route.
- Guide.
- Laisser sur le carreau.
- Brut et taré.
- Préposition.
- Premier sujet de philo.
- Mis en valeur, à la page.
- Bien élevée.



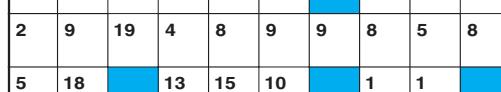
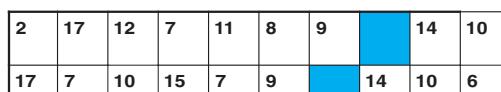
ACACIA - ARSENIC - AVANTAGE - BACHE - BEATITUDE - BICHE - BONHOMME - CENT - CHARBON - CHAT - CIEL - CONTENTER - CORRESPONDANCE - CRESSON - ECUVEL - ESTIME - FATIGUER - FERMENTATION - GOURDE - GRIMPER - HAINE - HERON - HETRE - JUIN - LOGER - ORIGINALITE - PRESSION - PROFESSEUR - RICIN - SENS - SOMME - TRIOMPHALEMENT - TRONC - TROSSE - VERRUE - VERSEMENT.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

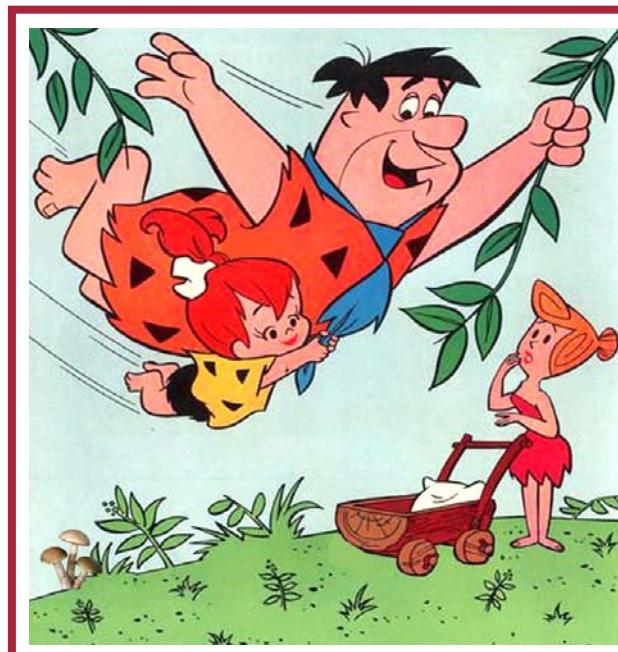
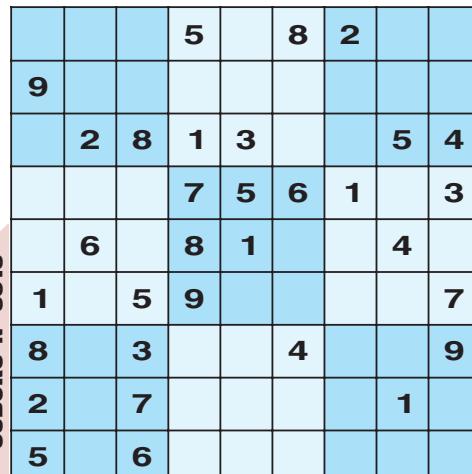
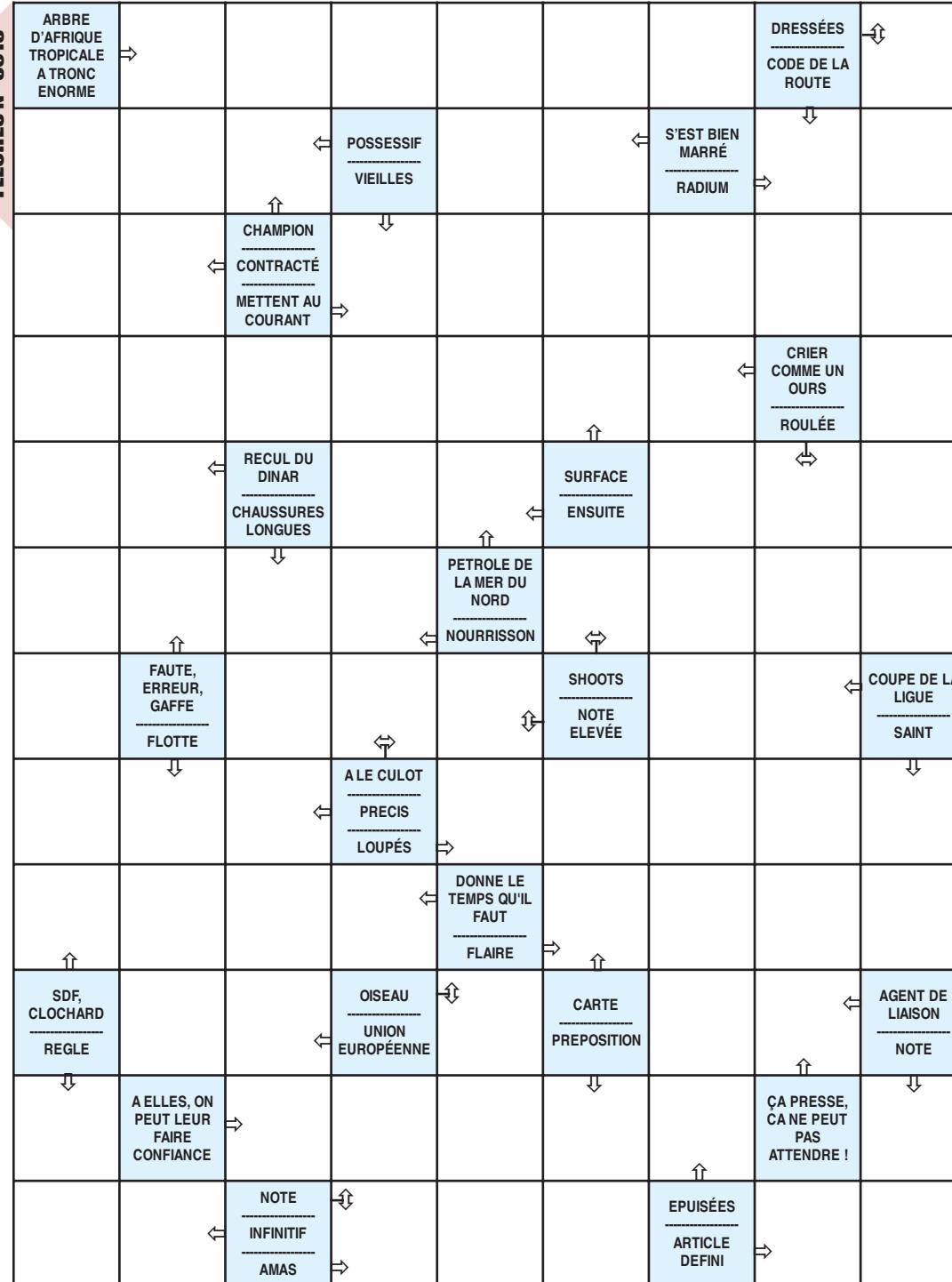
- Mon 1er attache.

- Mon 2e vague.

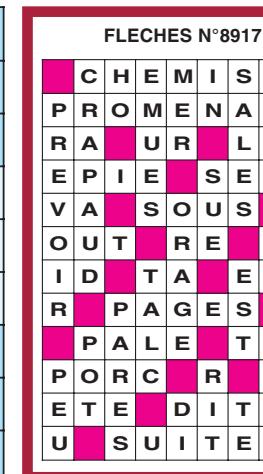
Mon tout est une plante grimpante.



Jeux proposés par Chérifa Benghani

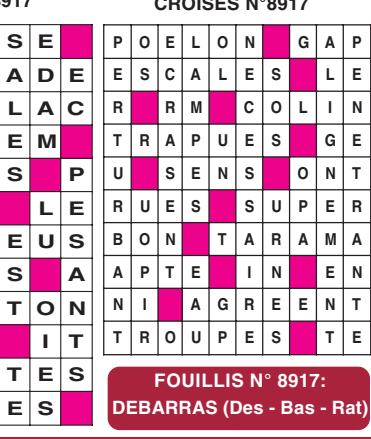


10 ERREURS



CROISÉS N° 8917

FLECHES N° 8917



DEBARRAS (Des - Bas - Rat)

SUDOKU N° 8917

CODÉS N° 8917



Brésil : prise d'otages dans un bus à Rio



Une prise d'otages qui a tenu le Brésil en haleine pendant trois heures mardi a pris fin avec la libération de 16 passagers d'un bus séquestrés dans la gare routière de Rio de Janeiro par un ravisseur qui s'est rendu aux forces de l'ordre, après avoir blessé deux personnes par balles. «Le preneur d'otages s'est rendu, il a été arrêté, tous les otages ont été libérés, ils sont en sûreté», a déclaré aux journalistes Marco Andrade, colonel de la police militaire, sans donner de précisions sur les motivations du ravisseur.

Les otages, parmi lesquels se trouvaient des enfants et des personnes âgées, sont sains et saufs mais deux personnes ont été blessées par balles par le ravisseur «à l'extérieur» du bus, avait-il indiqué plus tôt. Atteint par trois tirs au thorax et à l'abdomen, un homme de 34 ans est dans un état grave et a dû subir une opération d'urgence, a expliqué Daniel Soranz, responsable des services municipaux de santé. L'autre victime a été blessée moins gravement.

Le Venezuela ferme son espace aérien aux avions à destination ou en provenance d'Argentine



Le Venezuela a annoncé mardi la fermeture de son espace aérien aux appareils en provenance ou à destination d'Argentine, en représailles à la saisie d'un avion cargo ensuite remis aux autorités américaines. «Le Venezuela exerce sa pleine souveraineté sur son espace aérien et réaffirme qu'aucun avion en provenance ou à destination de l'Argentine ne pourra survoler notre territoire, jusqu'à ce que notre compagnie soit dûment indemnisée pour les dommages causés», a écrit le ministre des Affaires étrangères, Yvan Gil, sur le réseau X.

L'avion cargo Boeing 747 de la compagnie vénézuélienne Embrasur a été immobilisé en juin 2022 en Argentine après être arrivé en provenance du Mexique, avec un chargement de pièces automobiles. L'appareil a été vendu en octobre 2021 à Embrasur, filiale de la compagnie aérienne publique vénézuélienne Conviasa, par l'Iranienne Mahan Air, en violation des sanctions américaines, avait justifié le ministère américain de la Justice début août 2022, en relayant aux autorités argentines une demande de saisie d'un tribunal du district de Columbia.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Palestine : des colons sionistes prennent d'assaut la mosquée Al-Aqsa



Plus de 200 colons sionistes ont pris d'assaut mercredi, l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, sous la protection de la police sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les colons se sont introduits à Al-Aqsa du côté de la porte des Maghrébins, ont mené des marches provocatrices et effectué des rituels talmudiques dans ses espla-

nades, en particulier dans la zone est, précise Wafa.

Dans le même contexte, la police sioniste a renforcé ses mesures militaires à proximité de la mosquée sainte, en imposant des restrictions à l'entrée des fidèles pendant le mois sacré du Ramadhan, autorisant uniquement les hommes âgés de 55 ans et plus, les femmes âgées de 50 ans et plus, et les enfants de moins de 10 ans à y accéder, ajoute la même source. Les forces d'occupation ont également entouré de fil barbelé la clôture adjacente à la mosquée Al-Aqsa, dans le but d'empêcher les fidèles d'entrer à l'intérieur de la mosquée Al-Aqsa, souligne également Wafa, notant qu'en ce début du mois de Ramadhan les autorités d'occupation ont déployé 23 bataillons dans toute la Cisjordanie, y compris à Al-Qods occupé.

Nigeria : des dizaines de personnes enlevées

Des hommes armés ont enlevé mardi des dizaines de personnes dans l'Etat nigérian de Kaduna (nord-ouest), quelques jours après le rapt de plus de 250 élèves d'une école de la même région, ont rapporté deux représentants locaux et une source aux Nations unies. Selon le conseiller local Abubakar Buda interrogé par la chaîne de télévision nigériane Channels TV, des hommes armés ont pris d'assaut un village

du district de Kajuru mardi matin et sont passés de maison en maison pour enlever des habitants, ouvrant le feu de façon sporadique. Une intervention militaire a pu empêcher que ne soient enlevés davantage d'individus, selon la chaîne.

Trente-deux femmes et 29 hommes ont été kidnappés, a indiqué le député du secteur, Usman Danlami Stins la presse, a confirmé que des hommes en armes avaient attaqué le vil-

lage tôt mardi. Ces enlèvements sont survenus au moment où les forces de sécurité recherchent plus de 250 élèves kidnappés le 7 mars dans leur école, située à Kuriga, dans le même Etat, à quelque 150 kilomètres de ce village.

D'après des familles de disparus, peu d'informations ont été communiquées depuis cet enlèvement de masse, l'un des plus importants dans ce pays en trois ans.

EDITORIAL

Par El-Houari Dilmi

DÉMINER LE TERRAIN

administratifs (archivistes) afin d'empêcher un accès total à ces archives, comme la non-classification de certaines archives par manque de personnel ou une sélection prémédia-tée de ces documents», avait dénoncé l'historien Mohamed El Korso, soulignant l'importance «extrême» des documents liés à la torture, aux exécutions sommaires ou encore celles se rapportant à la bataille d'Alger.

Sur l'autre rive de la Méditerranée, la tendance vers un dégel entre les deux pays sur le dossier de la mémoire ne va pas dans le même sens. Une partie de l'intelligentsia de l'Hexagone voit quelque chose «d'irrationnel» derrière la reconnaissance unilatérale par la France des crimes commis par

elle en Algérie. La décision de faciliter l'accès aux archives sur la Guerre de libération, jusque-là couvertes du secret-défense, continue d'agiter le landerneau politico-médiatico-intellectuel pour venir compliquer un travail d'apaisement sur la question sensible de la mémoire, déjà en butte à moult obstacles. L'on se souvient de cet avocat français qui avait affirmé sans sourciller que «nul aujourd'hui en France ne s'oppose à la reconnaissance des exactions, mais dans le cadre du principe de la réciprocité». Une phraséologie spacieuse, amplifiée par les médias hexagonaux. Pousser l'outrecuidance jusqu'à mettre la victime et son bourreau sur un pied d'égalité, c'est dire si beaucoup reste à faire pour déminer le terrain avant la visite de Tebboune en automne prochain en France.

Sept migrants sont morts dans leur embarcation au large des côtes espagnoles



Au moins sept personnes sont mortes alors qu'elles se trouvaient à bord d'un bateau de migrants secouru mardi matin à environ 140 km au sud de l'île de Grande Canarie et 12 autres personnes ont été hospitalisées, ont indiqué les services de secours maritimes espagnols.

Les migrants sont morts des suites d'une grave déshydratation alors qu'ils tentaient de rejoindre les côtes espagnoles, ont indiqué les services de secours. L'embarcation a été repérée vers 20H00 lundi par un navire marchand, qui a alerté les services de secours. Deux hélicoptères et un navire de sauvetage ont été dépêchés sur place.

Deux corps ont été découverts sans vie sur l'embarcation de migrants, et 34 personnes ont survécu, dont 27 hommes et sept femmes. Les survivants seraient originaires d'Afrique subsaharienne. Ils ont raconté que cinq personnes avaient péri au cours de la périlleuse traversée depuis la côte nord-ouest de l'Afrique et que leurs corps avaient été rejettés dans l'océan. Les services d'urgence des îles Canaries et la Croix-Rouge ont mis en place un centre d'urgence pour traiter les survivants sur le quai. La plupart d'entre eux souffraient de déshydratation sévère, et deux hommes de 24 ans se trouvaient dans un état critique.

